ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

NON DISSOLUTION

A.C. BIEN ETRE, SAS au capital de 20 000 € ayant son siège social : 6 bd Clémenceau, 21000 DIJON, immat.794 705 525 RCS DIJON ; Le 18/11/2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS. La Présidente

AL23011018

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

EST LYONNAIS GRANULATS
SAS au capital de 300000 €
Siège social :
PARC TECHNOLOGIQUE
4 AV JEAN BERTIN
21000 Dijon
802 856 401 RCS de Dijon

L'AGO du 10/06/2022 a nommé, à compter du 01/04/2022, directeur général M. THIEULOT ERIC, demeurant 12 bis rue Blaise PASCAL 78960 Voisins-le-Bretonneux en remplacement de M. BOISSELON ALAIN
Mention au RCS de Dijon

AL23011020

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MA PIECE AUTO DIJONNAISE, SAS au capital de 2 000 € ayant son siège social : 8, av Kellermann, 21000 DIJON, immat.904 584 042 RCS DIJON ; le 24/11/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 8, av Kellermann, 21000 DIJON au 6-8 rue de Bastogne 21850 ST APOLLINAIRE à compter du 01/12/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS. Le Président

AL23011022

MODIFICATION DE CO-GERANT

TAXI SEMUR EN AUXOIS FANNY BOURION
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 17, rue de Paris
21140 SEMUR EN AUXOIS
888 944 899 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 29/11/2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant M. Dylann THIBERT, demeurant 17 rue de Paris – 21140 SEMUR-EN-AUXOIS pour une durée illimitée à compter de la même date. Pour avis - La Gérance

AL23011144

MODIFICATIONS DES STATUTS

MELANIE CLOVIS
SCI au capital de 400000 €
Siège social : 10 RUE DU COTTAGE
21121 Fontaine-lès-Dijon
493 553 614 RCS de Dijon

L'AGE du 14/04/2023 a décidé de : - Transférer le siège social 15 rue des Alisiers 21121 Daix, à compter du 14/04/2023. - Nommer Gérant M. MARTIN Vincent, demeurant 15 rue des Alisiers 21121 Daix, en remplacement de M. MARTIN Pierre, à compter du 14/04/2023. Mention au RCS de Dijon

AL23011198

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

CROSSFIT ODN – SARL - 3 000 € - 9 Rue du Puits de Têt 21160 MARSANNAY LA COTE 977 710 979 RCS DIJON - AGE 30/11/2023 remplacement de la dénomination sociale «CROSSFIT ODN» par TORVALD» et de modifier en conséquence l'art. 3 des statuts.

AL23011226

MODIFICATION DU CAPITAL

VACHON
EARL au capital de 61 100 €
siège social
4 rue Jean Vachon
21130 AUXONNE
383 204 336 RCS DIJON

Décision du 30/10/2023 l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 238 900 € par incorporation de réserves, ancienne mention : 61 100 €, nouvelle mention : 300 000 €.
Pour avis. La gérance

AL23011248

NON DISSOLUTION MALGRÉ LES PERTES

LE SMART
SARL au capital de 10 000 euros
Siège social
29, rue Vannerie
21000 DIJON
448 302 703 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 30/10/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Le Gérant

AL23011268

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER D'AMENDEMENT ET DE CONCASSAGE
Société par actions simplifiée
au capital de 562 320 euros
Siège social
RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE
017 251 125 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 07/12/2023, l'AGO a pris acte de la démission de M. Jean-Pierre STOCKER de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis, la Présidente

AL23011290

NOMINATION DE CO-GÉRANT

DOMAINE CHARLOPIN-TISSIER, EARL au capital de 7 500 €, siège social : 17 Grande Rue, 21220 MOREY ST DENIS,739 979 592 RCS DIJON, AGO du 20/09/2023 : nomination en qualité de cogérante de M. Yann CHARLOPIN, demeurant 17 Grande Rue 21220 MOREY ST DENIS. Pour avis. La Gérance

AL23011300

DÉMISSION DE GÉRANT

GAEC DE MOUSSEE au capital de 116080 €, siège social : 6 Rue de la Rescousse 21130 LES MAILLYS,322471475RCS DIJON, AGE du 29/09/2023 : démission de M. Fabrice JOVIGNOT des fonctions de gérant au 01/07/2023.
Pour avis

AL23011301

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LA FABRIQUE
EURL au capital de 5 000 €
82C Rue du Faubourg Raines –
21000 DIJON
901 783 472 RCS DIJON

Aux termes d'une AGE en date du 11/12/2023, l'associé a décidé de transférer à compter du 11/12/2023 le siège social à l'adresse suivante : 5 Route de Saint Philibert – 21220 GEVREY CHAMBERTIN
L'article 4 des statuts a été modifié
Mention au RCS de DIJON

AL23011306

MODIFICATION DU CAPITAL

SCI DES ECUGNIERES
Société civile Immobilière
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 6 rue des écugnières -
21390 PRECY SOUS THIL
822 330 569 R.C.S. DIJON

Aux termes des décisions du 08/12/2023, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 500 euros, pour le porter de 1 000 euros à 1 500 euros, par la création de 50 parts nouvelles de 10 euros chacune. L'article deuxième – CAPITAL SOCIAL a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : le capital social est fixé à la somme de 1 000 euros.
Nouvelle mention : le capital social est fixé à la somme de 1 500 euros.
Pour avis – La gérance.

AL23011308

AVIS DE TRANSFORMATION

FINANCIERE A.E.F.P.
SA au capital de 121 959,21 Euros
SIEGE SOCIAL :
21120 TIL CHATEL
389 093 014 RCS DIJON

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du
22 Novembre 2023, il résulte que :
La collectivité des associés à l'unanimité, de la société FINANCIERE A.E.F.P. a décidé de la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 22 Novembre 2023.
Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme :
Ancienne mention : société anonyme
Nouvelle mention : société par actions simplifiée
Administration :
Ancienne mention : Président du conseil d'administration- Administrateur:
Mr Fred PERRIN
6 Rue du Génie 52200 SAINTS GEOSMES
Nouvelle mention : Président :
Mr Fred PERRIN
6 Rue du Génie 52200 SAINTS GEOSMES
Maintien des mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant :
- Titulaire de Mr Didier ROUX, domicilié 3 Route du Guidon
71800 SAINT JULIEN DE CIVRY
- Suppléant du Cabinet REVISION, GESTION, AUDIT dont le siège social est : 1 Rue du Dauphiné 21121 FONTAINE LES DIJON
Agrément :
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Pour avis et mention
Le Président

AL23011313

NON DISSOLUTION

CL DISTRIBUTION - CLD
Société par actions Simplifiée
au capital de 9 600 000 €
Siège Social : 17 rue Marguerite Yourcenar –
21000 DIJON

RCS DIJON 398 330 357

Par délibération en date du 29/11/2023, l'AGE, statuant en application de l'article L 225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de DIJON.
Pour avis

AL23011318

NON DISSOLUTION

DISTRI-SECUR'IT
SAS au capital de 10 000 €.
Siège social : 15 Rue Louis Lumière,
21160 MARSANNAY LA COTE.
843 491 788 RCS DIJON

Selon délibération du 30/11/2023, l'AGE statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL23011320

MODIFICATION DU PRESIDENT

PROSPER WINE
SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : 18, rue du Château,
21000 DIJON
884 180 837 RCS DIJON

Par décision du 30/11/2023, l'associée unique a nommé Rémi BARBIER, demeurant 3 route de la Fontaine Salée, la Rochette, 21430 Diancey en qualité de Président en remplacement de Clémentine BARBIER, démissionnaire, à compter de ce jour pour une durée illimitée et a supprimé en conséquence l'article 26 des statuts.
La Présidente

AL23011324

MODIFICATION DU CAPITAL

MILLET-GRAND ET FILS
SARL au capital de 80 000 euros
Siège social : 15 rue du Carré
21220 CHAMBOLLE-MUSIGNY
822 282 729 RCS DIJON

L'Assemblée Générale du 01/12/2023 a décidé d'augmenter le capital de 320.000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, pour être porté à 400.000 euros et a modifié en conséquence les articles 6, 7, 8 des statuts. La même assemblée a désigné, à compter de cette date et pour une durée indéterminée, Michelle MILLET demeurant 15 rue du Carré 21220 Chambolle Musigny.

AL23011326

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BATI CENTRE EST
Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 1000 euros
Siège social : impasse Le Lierre
21910 SAULON LA CHAPELLE
RCS DIJON : 877 503 045

L'assemblée générale extraordinaire du 04 Décembre 2023 a décidé de transférer le siège social à 6 Thornes Office park Monkton Road, WAKEFIELD WF27AN en Grande Bretagne et ce à compter du 06 Décembre 2023 et que par conséquent celle-ci renonce à la nationalité Française et va acquérir la nationalité Britannique.

AL23011335

GÉRANT

Dénomination : SARL ETABLISSEMENTS MORISOT.
Forme : SARL.
Capital social : 38112 euros.
Siège social : 1 MOULIN DE CHATELLENOT, 21290 TERREFONDREE.
326015682 RCS de Dijon.
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 21 août 2023, à compter du 31 décembre 2022, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :
- Monsieur Etienne BONGARD (partant)
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL23011333

CAPITAL SOCIAL

Dénomination : DU VAUDESOU.
Forme : SAS.
Siège social : 1 LE MOULIN DE CHATELLENOT,
21290 TERREFONDREE.
948890413 RCS de Dijon
Aux termes d'une décision en date du 18 août 2023, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 3000 euros à 753000 euros.
Modification ART 7.
Mention sera portée au RCS de Dijon

AL23011334

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SELARL DR ANTOINE SCHNEIDER
SELARL au capital de 57921
Siège social :
18 CRS GENERAL DE GAULLE 21000 Dijon
912 595 428 RCS de Dijon

Le 01/12/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 11 bis Cours Général de Gaulle 21000 Dijon, à compter du 01/01/2024.
Mention au RCS de Dijon

AL23011340

CESSATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

K2H DEVELOPPEMENT
SAS au capital de 2 000 700 euros
Siège social
4 PL DE L ABBE DEBRIE 21121 Ahuy
827 535 907 RCS de Dijon

L'AG du 28/12/2022 a pris acte de la cessation, à compter du. 30/09/2022, des fonctions des Commissaires Aux Comptes Titulaire et Suppléant respectivement, AB AUDIT et M. SALEMBIER LIONEL. Modification du RCS de Dijon.

AL23011348

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SOCIETE NOUVELLE FRANCE SERVICE FRAIS
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social
8 Route de Valognes
50260 SOTTEVAST
824 358 410 RCS CHERBOURG

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 octobre 2023, la société susvisée, dont le Président est la coopérative agricole laitière LES MAITRES LAITIERS DU COTENTIN, a décidé de transférer son siège social situé 8 route de Valognes, 50260 Sottevast à l'adresse suivante : Route de Combertault, 21200 Sainte-Marie-La-Blanche, à compter du 1er novembre 2023.Les statuts seront modifiés en conséquence et la société qui était immatriculée au RCS de Cherbourg sous le n° 824 358 410, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Dijon.
Pour avis, La Présidence

AL23011358

JOUFFROY & FILEAS AVOCATS
14 rue Jean de Cirey
21000 DIJON

TRANSFORMATION

CABINET R. LAURIN
SARL au capital de 38264,70 euros
Siège social
3 RUE DU DOCTEUR CHAUSSIER
21000 Dijon
016 850 265 RCS de Dijon

Par acte du 22/11/2023, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 22/11/2023, et a nommé Président FINANCIERE SAINT ANDRE, SARL au capital de 1000 euros, ayant son siège social 2 RUE DE MIRANDE 21000 Dijon, 885 271 775 RCS de Dijon. Accès aux assemblées et vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Transmission des actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital, y compris entre associés et entre ascendants et descendants du cédant, et y compris en nue-propriété et/ou en usufruit, ainsi que la mise en communauté de biens, est soumise à l'agrément. préalable de la collectivité des associés. Si la société est unipersonnelle aucun agrément n'est requis. Modification du RCS de Dijon.

AL23011360

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : ECLISS.
Forme : SARL.
Capital social : 5 000 euros.
Siège social : 190 Rue DE LA PIECE LEGER, 21160 MARSANNAY-LA-COTE.
790205744 RCS de Dijon.
Aux termes d'une décision en date du 8 décembre 2023, l'associé unique a décidé, à compter du 1 novembre 2023, de transférer le siège social à 71 rue de la Pièce Léger, 21160 Marsannay la Cote.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL23011368

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LA PLUME ET LE MICRO
SARL au capital de 1 000 €
ayant son siège
41 rue Sambin 21000 DIJON
RCS DIJON 878 496 249

Suivant décisions de l'associé unique du 09/12/2023 : le siège social a été transféré du 41 rue Sambin 21000 DIJON au 7 rue de Montigny 21000 DIJON avec effet rétroactif au 01/09/2023. En conséquence l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal RCS DIJON.
Pour avis.

AL23011373

ETUDE DE Me CEZARD-MICHEL
Notaire à RAON L'ETAPE (Vosges)
49 Rue Jules Ferry

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI STEPHEC
RCS de ancien DIJON
nouveau EPINAL
SIREN : 902 851 799

Aux termes d'une assemblée générale extra-ordinaire en date du 12 décembre 2023, les associés ont décidé de transférer le siège de la société de LES MAILLYS (21130) 2 Rue Bougenot (ancien siège) à SAULCY SUR MEURTHE (88580) 29 Rue des Gravières (nouveau siège), à compter du 12 décembre 2023. L'article 04 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour Avis Le Notaire

AL23011375

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

BAGHERA WINES AUCTION FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social
13 Rue Paul Cabet
21700 NUITS-SAINT-GEORGES
977 567 429 RCS DIJON

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 14 décembre 2023, M. Michaël GANNE demeurant 22 Chemin du Velours – 1231 CONCHES (SUISSE) a été nommé en qualité de Président en remplacement de Mme Julie CARPENTIER, démissionnaire. Les statuts ont été modifiés en conséquence et le nom de Mme Julie CARPENTIER a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui du nouveau Président.
POUR AVIS.
Le Président.

AL23011377

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

BEAUNOISE DE FINANCEMENT
ET DE PARTICIPATION
SAS au capital de 20 405 520 €
Siège social
Bastion des Dames
Rue Vivant Gardin
21200 BEAUNE
353 995 087 RCS DIJON

L'Assemblée extraordinaire du 14/12/2023 a pris acte de la fin de mandat de Mme Monique BOISSEAUX, Directeur Général de la Société, à effet au 2/11/2023.
Pour Avis.

AL23011384

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI GARDIN
SCI au capital de 517.500 €
Siège social
Rempart des Dames
21200 BEAUNE
381 019 280 RCS DIJON

L'assemblée générale du 14 décembre 2023 a nommé M. Jacques BOISSEAUX demeurant Route à la Dame – 21250 MONTMAIN, en qualité de gérant en remplacement de Mme Monique BOISSEAUX.
Pour Avis.

AL23011386

MODIFICATION DU CAPITAL

SCI DE LA FORGE

Aux termes d'un acte en date du 1er décembre 2023, la collectivité des associés de la société SCI DE LA FORGE, SCI au capital de 99.091,86 €, dont le siège social est à DIJON (21000) – 27, rue de l'Arquebuse, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 390 935 641, a décidé de réduire ce jour le capital de 15,24 € pour être ramené de 99.091,86 € à 99.076,61 € par voie d'annulation de 1 part sociale de 15,24 € nominal. L'annulation de cette part sociale a pris effet ce même jour. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis

AL23011395

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AMBULANCE TAXI ROSE
SAS au capital de 29 995,68 €uros
Ancien siège social :
9 rue du Marché 21210 SAULIEU
Nouveau siège social : Lieudit Faubourg de l'Auxois 21210 SAULIEU

RCS DIJON 420 417 966

Par DUA en date du 01/12/2023 à effet au 01/01/2024, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social à SAULIEU (21210), Lieudit Faubourg de l'Auxois.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL23011414

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CREANCEY TAXI SERVICE
SAS au capital de 3 000 €
Ancien siège social : 2, Les portes de Bourgogne 21320 CREANCEY
Nouveau siège social : Lieudit Faubourg de l'Auxois 21210 SAULIEU
RCS DIJON 479 890 360

Par DUA en date du 01/12/2023 à effet au 01/01/2024, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social à SAULIEU (21210), Lieudit Faubourg de l'Auxois.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL23011415

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SAS LE BON JOUR
au capital de 5 000 €
Siège social : 75 Rue Devosge
21000 DIJON
852 390 350 RCS DIJON

Selon une décision du 06/07/2023, le Président de la SAS LE BON JOUR, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social au 23 Rue des Champforey – 21160 MARSANNAY LA COTE à compter du 06/07/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS
Le Président

AL23011421

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

TRANSFERT DE SIEGE MÊME RESSORT

V TO V
Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : 1 Place de l'Eglise,
21270 MARANDEUIL
953 694 932 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 11/12/23, l'AGE des associés a décidé de transférer le siège social du 1 Place de l'Eglise - 21270 MARANDEUIL au 2 Rue Condorcet - 21000 DIJON à compter de la même date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS Le Président

AL23011422

MODIFICATIONS DES STATUTS

BAGHERA WINES FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000euros
Siège social : 13 Rue Paul Cabet –
21700 NUITSSAINT-GEORGES
950 840 603 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 14décembre 2023 :
- M. Michaël GANNE demeurant 22 Chemin du Velours – 1231 CONCHES (SUISSE) a été nommé en qualité de Président en remplacement de Mme Julie CARPENTIER, démissionnaire. Les statuts ont été modifiés en conséquence et le nom de Mme Julie CARPENTIER a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui du nouveau Président.
- l'associé unique a décidé de remplacer à compter du 14 décembre 2023 la dénomination sociale BAGHERA WINES FRANCE par BAGHERA WINES CELLAR FRANCE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
POUR AVIS. Le Président.

AL23011430

TRANSFERT DE SIEGE MÊME RESSORT

MAVIMAX - SARL - au capital de 7 000 € - Siège social : 6, impasse de Reggio - 21000 DIJON - 793 891 995 RCS DIJON - Aux termes d'une décision en date du 24.11.2023 l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 6, impasse de Reggio, 21000 DIJON au 8, rue Docteur Quignard 21000 DIJON à compter 01.01.2024 et de modifier l'article 4 des statuts.
Pour avis - La Gérance

AL23011446

AVIS DE PUBLICITÉ

DASCAR
SCI au capital de 500 €
Siège social : 65 rue Lamartine
21600 LONGVIC
RCS DIJON 912 437 472

Par AGE du 17.11.2023 les associés ont pris acte à compter du 17.11.2023 de la démission de M. Julien CARRIERI de ses fonctions de gérant sans procéder à son remplacement et ont décidé de transféré le siège social de 2A rue du Château 21121 DAROIS à 65 rue Lamartine 21600 LONGVIC
Mention sera faite au RCS : DIJON
Pour avis

AL23011456

// GÉRANCE

AVIS DE MISE EN LOCATION - GÉRANCE

Aux termes d'un acte SSP :
- la SARL TAXIS FERET, au capital de 30.000 € dont le siège est à DIJON (21000) – 103 rue de Corcelles, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 502 127 962, a donné en location-gérance à M. JOSEPH Lionel, immatriculé 888 679 503 RCS DIJON, dmt à DIJON (21000) – 16 D rue du Petit Bernard, un fonds d'artisanat de taxi dont l'autorisation de stationnement N°1 est situé sur la commune de CHEVIGNY SAINT SAUVEUR (21800) pour une durée de 2 ans à compter du 01/01/2024.
- L'exploitation a lieu aux risques et périls du locataire-gérant qui sera responsable du paiement des sommes dues à raison de cette exploitation.Pour unique insertion,Le locataire-gérant.

AL23011443

// ENQUÊTE PUBLIQUE

PREFECTURES DE SAONE-ET-LOIRE ET DE COTE D'OR

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE

Installations classées pour la protection de l'environnement

- demande d'autorisation environnementale
- demande de défrichement
pour l'exploitation d'un parc éolien, déposées par la société PE SAISY SAS sur les communes de Saisy (71) et Aubigny-la-Ronce (21)

PETITIONNAIRE : société PE SAISY SAS, 5 rue Anatole France, 34000 MONTPELLIER
OBJET DE LA DEMANDE :
- demande d'autorisation environnementale
- demande de défrichement
pour l'exploitation d'un parc éolien sur les communes de Saisy (71) et Aubigny-(la-Ronce (21)
Rubriques ICPE : n° 2980-1 de la nomenclature des installations classées
Le parc éolien sera constitué de :
• 5 éoliennes d'une puissance unitaire de 3 Mégawatts (MW) ;
• 1 réseau électrique souterrain inter-éolienne ;
• une piste de desserte ;

ANNONCES LÉGALES

• des plateformes dédiées au montage de chaque éolienne.
Les aérogénérateurs sont constitués de :
• un rotor à 3 pales avec arbre horizontal.
• une nacelle soutenant le rotor et contenant divers organes tels que la génératrice électrique ;
• un mât soutenant la nacelle et qui assure une bonne résistance structurelle, ainsi que l'amortissement des vibrations ;
• un transformateur individuel chargé de relever le niveau de tension de l'électricité produite. Le transformateur est intégré dans le mât de la machine ;
• un socle enterré garantissant la stabilité au sol de l'ensemble.
L'ensemble des caractéristiques de l'établissement projeté figure dans le dossier établi par le pétitionnaire et déposé en mairies de Saisy et Aubigny-la-Ronce.
Des informations complémentaires concernant le projet peuvent être sollicitées auprès de monsieur Martin RIFFARD, chef de projet, courriel : martin.riffard@elements.green)
DUREE DE L'ENQUETE :
du lundi 18 décembre 2023 à 9h00 au samedi 20 janvier 2024 à midi, soit 34 jours.
LIEU D'AFFICHAGE DE L'AVIS :
Dans les communes de Saisy, Épinac, Epertully, Change, Collonge-la-Madeleine, Morlet, Saint-Gervais-sur-Couches et Sully (dans le département de Saône-et-Loire), de Aubigny-la-Ronce, Champignolles, Cormot-Vauchignon, Molinot, Nolay, Santosse, Thury, Val-Mont (dans le département de Côte d'Or) ainsi qu'à la communauté de communes du Grand Autunois Morvan, la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud et la communauté de communes du Pays d'Arnay et Liernais. (Le rayon d'affichage est de 6 kms) et sur le lieu d'implantation du projet.
L'avis d'enquête est publié sur le site internet de la préfecture de Saône-et-Loire et de Côte d'Or et le cas échéant sur le site internet des mairies et des communautés concernées .
DEPOT DU DOSSIER (papier et version numérique)
- Version papier
Saisy et Aubigny-la-Ronce, où toute personne pourra le consulter, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public, **dans le respect des consignes sanitaires :**
Les personnes intéressées pourront éventuellement consigner leurs observations sur les registres d'enquête déposés à cet effet ou les adresser par courrier à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Saisy, ou par voie électronique (pref-proc-env@saone-et-loire.gouv.fr) avant la fin de l'enquête, soit le samedi 20 janvier 2024 à midi. Elles seront annexées au registre d'enquête. Toutes les remarques reçues après le samedi 20 janvier 2024 à midi ne pourront être enregistrées.
L'ensemble du dossier est également consultable en format numérique sur le site internet des services de l'État de Saône-et-Loire et de Côte d'Or. Un accès gratuit au dossier sera également garanti par un poste informatique, disponible pendant toute la durée de l'enquête, à la préfecture de Saône-et-Loire – bureau de la réglementation et des élections - Bat B - 217 rue de Strasbourg à MACON, aux jours et heures d'ouverture au public, soit du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 15.
Le dossier sous format clé USB a également été transmis aux communes et communautés de communes concernées par le rayon d'affichage de 6 kms.
COMMISSAIRE ENQUETEUR chargé du déroulement de l'enquête : M. Alain BIDAULT. M. Guy-Marie LAMBERT a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Durant l'enquête publique, M. BIDAULT se tiendra à disposition du public en mairie, pour recevoir les éventuelles observations orales ou écrites :
• lundi 18 décembre 2023, de 9h à 12h à Saisy
• mercredi 27 décembre 2023, de 15h à 18h à Saisy
• vendredi 5 janvier 2024 de 9h à 12h à Aubigny-la-Ronce
• jeudi 11 janvier 2024, de 15h à 18h à Aubigny-sur-Ronce
• samedi 20 janvier 2024, de 9h à 12h à Saisy
Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur en mairie de Saisy, Épinac, Epertully, Change, Collonge-la-Madeleine, Morlet, Saint-Gervais-sur-Couches et Sully (dans le département de Saône-et-Loire), de Aubigny-la-Ronce, Champignolles, Cormot-Vauchignon, Molinot, Nolay, Santosse, Thury, Val-Mont (dans le département de Côte d'Or) ainsi qu'à la communauté de communes du Grand Autunois Morvan, la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud et la communauté de communes du Pays d'Arnay et Liernais et en préfecture de Saône-et-Loire et de Côte d'Or, aux heures normales d'ouverture des bureaux. Ces éléments seront également publiés sur le site internet de la préfecture de Saône-et-Loire et de Côte d'Or.
La décision interpréfectorale susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation ou un refus de la demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'un parc éolien avec autorisation de défrichement.

AL23010687

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAVOLLES

PLAN LOCAL D'URBANISME
ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Par arrêté n°2023-07 du 18 décembre 2023, la Maire de SAVOLLES a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme et sur le projet d'élaboration du zonage d'assainissement, sur le territoire de la commune.
L'enquête se déroulera **du 08 janvier 2024 au 12 février 2024 inclus,** aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Savolles.
M. Alain DUROUX a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.
Les pièces des dossiers seront déposées au secrétariat de la mairie où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance aux heures d'ouvertures de la mairie et lors des permanences du commissaire enquêteur.
Le dossier sera également consultable sur le site internet à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/5043
Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête publique figurent dans les dossiers soumis à enquête.
Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de Savolles :
- le 08 janvier 2024 de 14h00 à 16h00,
- le 20 janvier 2024 de 10h00 à t2h00,
- le 01 février 2024 de 16h00 à 18h00,
- le 12 février 2024 de 14h00 à 16h00.
Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête, être adressées par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur DUROUX, à la mairie de Savolles, Rue de Mirebeau 21310 Savolles ou par mail à l 'adresse suivante : enquete-publique-5043@registre-dematerialise.fr en indiquant dans l'objet « enquête publique pour le plan local d'urbanisme et le zonage d'assainissement » et à l'attention du commissaire-enquêteur.
À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Savolles où ils seront tenus à la disposition du public. Ils pourront également être consultés à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/5043.
Au terme de l'enquête publique le projet de P.L.U. et le projet de zonage d'assainissement seront soumis au Conseil Municipal pour approbation.
Les informations relatives aux dossiers pourront être obtenues en mairie de Savolles auprès de Madame le maire – adresse : Mairie de Savolles, Rue de Mirebeau 21310 Savolles tel : 03 80 36 72 73 Mel : mairie.savolles@gmail.com

AL23011460

// DIVERS

SUCCESSION

Par testament olographe du 16 mai 2009, Daniel Roger CAILLET,décédé à FONTAINE-LES-DIJON, le 25 octobre 2023 a institué plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Christine GARNIER notaire à DIJON, le 12 décembre 2023 suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du TJ de DIJON, le 13décembre 2023.
Les oppositions pourront être formées auprès de Me Nicolas JOUFFROY, titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 43 rue Devosges.
Pour avis.
Maître Christine GARNIER.

AL23011452

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE DOMAINE D'ARVAUT

SNC au capital de 1000 €
Siège social : PARC TECHNOLOGIQUE
4 AV JEAN BERTIN
21000 Dijon
879 413 060 RCS de Dijon

L'AGE du 30/11/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, ROGER MARTIN PROMOTION, SAS au capital de 75.000 euros, ayant son siège social 7 RUE LOUIS NEEL 21000 Dijon, 849 719 117 RCS DIJON pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/11/2023.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Radiation au RCS de Dijon.

AL23011196

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MICHELIN

Société Civile en liquidation
au capital de 84 000 €
1 rue Vergnette de Lamotte
21200 BEAUNE
443 007 778 R.C.S. de DIJON.

L'AGO 31/10/2023, après avoir entendu le rapport de M. Daniel MICHELIN, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de DIJON.
Pour avis, le liquidateur.

AL23011238

DISSOLUTION ANTICIPÉE

VPS - FINANCE

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège social
10 rue Maria Helena Vieira Da Silva
21000 DIJON
Siège de liquidation
10 rue Maria Helena Vieira Da Silva
21000 DIJON
751 015 843 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 14/11/2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur : Philippe FERBUS, demeurant 10 rue Maria Helena Vieira Da Silva – 21000 DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé : 10 rue Maria Helena Vieira Da Silva – 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de DIJON, en annexe au RCS.
Pour avis-Le Liquidateur

AL23011255

DISSOLUTION

SPIRIT DIVE SAS en liquidation - 20 000 € - Siège social : 6 Rue du Ravois, 21540 CHEVANNAY - Siège de liquidation : 6 Rue du Lavoir - 21540 CHEVANNAY - 813 293 958 RCS DIJON - le 31/08/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Bruno BARRE, (CHEVANNAY 21540 6 Rue de Ravois), associé unique,nommé liquidateur siège de la liquidation : 6 Rue du Lavoir 21540 CHEVANNAY.

AL23011303

DISSOLUTION

EARL SAINT JEAN - 9 Rue Des Ducs De Bourgogne 21110 ROUVRES EN PLAINE - 883 430 373 RCS DIJON - le 31/12/2023 : dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/23 et mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Pascal FOREY associé unique est nommé liquidateur (9 rue des Ducs de Bourgogne, 21110 ROUVRES EN PLAINE) - siège de liquidation au siège social

AL23011304

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL LEVEQUE
en liquidation

au capital de 7 622,45 €
siège social
Route de Lux
21610 BOURBERAIN
399667815 RCS DIJON

AG du 20/11/203 approuve le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Brigitte LEVEQUE de son mandat de liquidateur, donne à ce dernier quitus de sa gestion et constate la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis. Le Liquidateur

AL23011357

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : B.B.T.K.
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 3000 euros.
Siège social : 22 Allée DE LA CUDE, 21370 VELARS-SUR-OUCHE.
811209170 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 décembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 8 décembre 2023. Monsieur Bruno BERLAND, demeurant 22 Allée de la Cude 21370 Velars sur Ouche a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.

AL23011369

DISSOLUTION

COURTEPEE

SARL en liquidation - 10 000 € -
Siège social : 4 rue Courtépée
21000 DIJON
Siège de liquidation : 1 imp. des Boussenots
21800 QUETIGNY
501 332 761 RCS DIJON.

Le 31/10/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/10/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Jacques MARET, (1 imp. des Boussenots 21800 QUETIGNY), associé unique est nommé liquidateur. Siège de liquidation fixé au 1 imp. Des Boussenots 21800 QUETIGNY.

AL23011439

// CONSTITUTION

DCH
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social
5 D rue des Argillières
21121 AHUY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AHUY du 28/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée (SAS)
Dénomination : DCH
Siège : 5 D rue des Argillières - 21121 AHUY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 3 000 euros
Objet : La prise de participation dans toutes sociétés et entreprises exerçant une activité commerciale, industrielle, artisanale, financière, immobilière, civile ou autres, créées ou à créer, ainsi que la gestion et la mise en valeur desdites participations ; Plus généralement, l'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêts, valeurs mobilières ou immobilières ; La réalisation de prestations de services (notamment techniques, administratives, comptables, informatiques, managériales et stratégiques) au profit de toutes sociétés ou structures ; La gestion et la centralisation de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; La création, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et marques concernant ces activités ; La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce ; La prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; L'activité de conseil en investissements immobiliers et financiers, notamment : toutes prestations de services et toute activité d'intermédiaire et de conseil en matière de gestion de patrimoine, d'investissements immobiliers et/ou financiers, fourniture de services d'investissements ou services connexes ; l'activité d'intermédiaire en achat et vente de tous biens mobiliers, immobiliers et financiers.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Etienne DECHAMBRE, demeurant 5 D rue des Argillières – 21121 AHUY.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS - Le Président

AL23011256

STAUNTON & CO
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social
5 D rue des Argillières
21121 AHUY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AHUY du 28/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée (SAS)
Dénomination : STAUNTON & CO
Siège : 5 D rue des Argillières - 21121 AHUY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 3 000 euros
Objet : La prise de participation dans toutes sociétés et entreprises exerçant une activité commerciale, industrielle, artisanale, financière, immobilière, civile ou autres, créées ou à créer, ainsi que la gestion et la mise en valeur desdites participations ; Plus généralement, l'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêts, valeurs mobilières ou immobilières ; La réalisation de prestations de services (notamment techniques, administratives, comptables, informatiques, managériales et stratégiques) au profit de toutes sociétés ou structures ; La gestion et la centralisation de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; La création, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et marques concernant ces activités ; La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce ; La prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; Ainsi que toute activité de marchand de biens, c'est-à-dire l'achat d'immeubles ou de terrains en vue de leur revente ; ainsi que toute activité de promotion immobilière, au sens des articles 1831-1 et suivants du Code civil ; L'activité de conseil en investissements immobiliers et financiers, notamment : toutes prestations de services et toute activité d'intermédiaire et de conseil en matière de gestion de patrimoine, d'investissements immobiliers et/ou financiers, fourniture de services d'investissements ou services connexes ; l'activité d'intermédiaire en achat et vente de tous biens mobiliers, immobiliers et financiers.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Thomas BOULMIER, demeurant 11 HOI FAIROAD, TOWER G FLAT 19 F OLYMPIC, HONG-KONG.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS - Le Président

AL23011276

AVIS DE CONSTITUTION

JEREMY MANIERE
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 18 Rue d'Antilly
21700 ARGILLY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARGILLY du 6 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : JEREMY MANIERE
Siège social : 18 Rue d'Antilly, 21700 ARGILLY
Objet social :
- tous travaux et toutes prestations de services agricoles, viticoles et vinicoles,
- achat, vente de matériels et engins agricoles et viticoles, de produits de traitement,
- location de matériels et engins agricoles et viticoles,
- toutes activités de conseil en rapport avec les activités agricoles, viticoles et vinicoles,
- l'achat et la vente de tous produits, objets ou articles ayant un lien avec la vigne ou le vin.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Jérémy MANIERE, demeurant 18 Rue d'Antilly 21700 ARGILLY, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL23011312

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE (21200) du 12 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : LA VANDENE
Siège social : 2 Rue de la Poste – 21200 SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE
Objet social : la propriété, la location, la gestion, l'exploitation, sous quelque forme que ce soit, de tout fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, l'achat et la vente sous toutes ses formes de produits alimentaires, vente de produits régionaux, petite épicerie de dépannage.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10.000 euros constitué uniquement par apport en numéraire
Gérance : Monsieur Robin DUPRÉ demeurant 8 Route de Verdun – 21200 SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis. La Gérance.

AL23011338

MP.MAT
Société par actions
simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social
10 Rue au Pré du Bain
21490 ST JULIEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST JULIEN du 13 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle ; Dénomination : MP. MAT ; Siège : 10 Rue au Pré du Bain, 21490 ST JULIEN ; Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ; Capital : 1 000 euros ; Objet : - Le négoce de matériel de manutention et de BTP (nacelles, compacteurs, pelles, chariot élévateur,), de véhicules utilitaires, d'équipements, et généralement de toutes machines pour l'extraction, la construction et le génie civil, neuf ou d'occasions ; - La location (courte et longue durée) de matériel de manutention et de BTP (nacelles, compacteurs, pelles, chariot élévateur,), de véhicules utilitaires, d'équipements, et généralement de toutes machines pour l'extraction, la construction et le génie civil, neuf ou d'occasions ; - Le service après-vente, la livraison, l'installation, la réparation, la maintenance et l'entretien du matériel et des machines ainsi que tous travaux et services liés directement ou indirectement à l'objet ; - Les conseils et prestations de services en matière de gestion, de conseil, d'assistance administrative, informatique, comptabilité, trésorerie ou tout autre type de prestation marketing ou commerciale, auprès des particuliers, des entreprises et de tout établissement public ou privé ; - La participation active à la conduite de la politique et au contrôle des filiales ; - La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. ; Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. ; Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. ; Président : M. Dominique MORIN, demeurant 10 Rue au Pré du Bain, 21490 ST JULIEN ; La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis, Le Président

AL23011347

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 14/12/2023, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : AVENIR AND CO
Siège : 47 Bis Rue Berlier - 21000 DIJON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Capital : 5 000 euros
Objet : Achat, vente, location de tous biens manufacturés neufs et d'occasion. Nettoyage de chaussures. L'exploitation de tout fonds de pressing, nettoyage à sec, blanchisserie, tous travaux de couture, toute activité se rapportant à l'activité de nettoyage de vêtements sans que cette énonciation soit limitative, en tout lieu, en France ou à l'étranger. Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seul, soit en franchise, soit avec des tiers par voir de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Monsieur Julien CHENE, demeurant 47 Bis Rue Berlier- 21000 DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL23011374

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : ROMA. FORME : Société civile immobilière. CAPITAL : 1 000 euros. SIEGE SOCIAL : 1 A Rue du Régiment de Bourgogne 21200 BEAUNE (France)OBJET : Acquisition, administration et gestion, par voie de location ou autrement, de tous immeubles et biens immobiliers. DUREE : 99 ans. APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 euros. GERANCE : Monsieur Denis RORATO demeurant 2 la Petite Combe 21630 POMMARD et Monsieur Arnaud MARECHAL demeurant 25 Rue Elise Delaroche 21200 BEAUNE. CESSION DE PARTS : toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire, y compris pour les cessions consenties aux ascendants ou descendants du cédant. IMMATRICULATION : au RCS de DIJON.

AL23011450

B.V.F.D
Berthéas. Vitrolles. Druenne. Sastre et Associés
LEXTER DROIT DES AFFAIRES
Société d'Avocats
145 rue de la Montant
42100 St-Etienne

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 18/12/2023, il a été constitué une SPFPL SAS ayant les caractéristiques suivantes :Dénomination : LCCA 21. Objet social : La société a pour objet la détention de parts ou d'actions de SEL ayant pour objet l'exercice de la profession de pharmaciens d'officine.Siège social : 18 rue de paradis 21121 AHUY. Capital : 1000 euros. Durée : 99 ans. Président : Mme CARPENTIER Lucie, demeurant 1A rue Pierre Curie 21300 Chenôve. Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Immatriculation au RCS de Dijon.

AL23011451

NIÈVRE

// MODIFICATION

AUGMENTATION DU CAPITAL

LUDOVIC THAUSE TOURISME

Société à responsabilité limitée
au capital de 49 900 euros
Siège social : 12 Rue Gay Lussac
ZA Le Champ Mâle,
58640 VARENNES VAUZELLES
RCS NEVERS - 530 024 611

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2023, l'assemblée générale Extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 1 600 euros pour le porter de 49 900 euros à 51 500 euros par apport en numéraire.
En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Ancienne mention :
Capital : 49 900 euros
Nouvelle mention :
Capital : 51 500 euros.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis, la gérance

AL23011218

12 rue de Bel Air
03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT
Tel 04.70.67.02.73

NON DISSOLUTION

L'ESSENCIEL

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 13, Place Guy Coquille, 58000 NEVERS
848 665 980 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 30 Juin 2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
La PrésidenteL'ESSENCIEL

AL23011316

UP'NOTAIRES
2 Avenue silvin
69150 DECINES-CHARPIEU
32 Rue de la République -
69002 LYON

TRANSFORMATION

EURL LOPES

EURL au capital de 10000 €
Siège social :
POLE COMMERCIAL CAP EMERAUDE
LECLERC
1380 BD DES CRETES DU REVERMONT
01000 Bourg-en-Bresse
821 015 369 RCS de Bourg-en-Bresse

Suivant décision de l'Associé Unique du 27/10/2023, il a décidé de :
- Transformer la société en SAS à associé unique, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 27/10/2023, et a nommé Président M. LOPES Vitor, demeurant Chez Mme Antunes Adelia 164 rue du champ du bois 58130 Urzy.
- Modifier la dénomination qui devient : ELOVIC, à compter du 27/10/2023.
- Modifier l'objet qui devient : - la location nue, la location meublée et équipée à titre professionnelle ou non; - l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la cession, la construction et la prise à bail de tous locaux destinés à l'hébergement des personnes, et en particulier au sein de maisons de retraite, de commerce, de résidences de tourisme classées ou non, de résidences hôtelières ou para-hôtelières, et plus généralement, au sein d'établissements d'hébergement locatif assorti ou non de la fourniture de services para-hôteliers, ainsi que l'acquisition des terrains d'assiette y afférents, à compter du 27/10/2023.
-Transférer le siège social à URZY (58130) - Chez Mme Antunes Adelia, 164 rue du champ du bois
Accès aux assemblées et vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Transmission des actions : Les cessions et transmissions d'actions appartenant à l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés : les actions sont librement cessibles en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété entre associés au sens des présents

ANNONCES LÉGALES

statuts ou entre titulaires de droits de même nature que ceux objets de la cession. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'après agrément préalable donné par décision du Président.
Radiation au RCS de Bourg-en-Bresse et réimmatriculation au RCS de Nevers

AL23011322

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

L'associé unique de la société LBM INVEST, SARL au capital de 100 euros, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 803 014 851, sis 39 rue de la raie 58300 DECIZE, a décidé en date du 12/12/2023 de :
- Modifier la dénomination sociale qui devient « LBM-ProTrans », à compter du même jour,
- Adjoindre à son objet social les activités suivantes : Le conseil aux entreprises, le management de transition, l'intermédiation dans l'acquisition et la cession d'entreprises, l'organisation de tout évènement professionnel ou privé.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.

AL23011330

NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT

TRANSPORTS CHARRIER ET CIE SAS inscrite au RCS de NEVERS sous le numéro 701 880 155 au capital de 100 000€ ayant son siège 44 route des feuillats à DECIZE (58300). Par décision de l'associée unique du 06 décembre 2023, il a été pris acte de la nomination de la Société GROUPE ROUSSEAU, SAS au capital de 2 000 000 €, Inscrite au RCS de NEVERS sous le numéro 510 317 191, dont le siège social est Allée Clément Ader à CLAMECY (58500) en qualité de nouveau Président pour une durée indéterminée, en remplacement de la SARL LBM INVEST, inscrite au RCS de NEVERS sous le numéro 803 014 851, représentée par Monsieur Luc BEAUNEE, Président démissionnaire.
Modification au RCS de NEVERS

AL23011332

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

PLOEMEURBOX

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social
18 rue Molière - 58000 NEVERS
921 023 370 RCS NEVERS

Le 13 décembre 2023, l'associée unique a décidé de changer la dénomination sociale qui devient : SISTERONBOX.
Pour avis

AL23011359

TRANSFORMATION EN EARL

GAEC LA FERME DU CREUSET

Groupement Agricole
d'Exploitation en Commun
Agréé par décision préfectorale
du 21 septembre 2021
814 Le Creuset
58300 NEUVILLE LES DECIZE
RCS NEVERS – N° 904 099 074

Suivant délibération d'AGE du 14 décembre 2023, les associés ont agréé à effet du même jour de la transformation du « GAEC LA FERME DU CREUSET » en « EARL LA FERME DU CREUSET », motivant la publication des insertions suivantes :
Dénomination :EARL LA FERME DU CREUSET
Siège social : 814 Le Creuset - 58300 NEUVILLE LES DECIZE
Objet : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS soit jusqu'au 15 octobre 2120, sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Capital social : 104 200 € (biens mobiliers)
Gérance : Mme Laetitia PORA, demeurant 814 Le Creuset - 58300 NEUVILLE LES DECIZE
Cession de Parts : Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts sociales à son conjoint, à ses ascendants ou descendants, à l'un de ses co-associés ou au conjoint de l'un d'eux. Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés.
Les modifications statutaires seront déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis et mention, la gérance

AL23011379

MODIFICATIONS DES STATUTS

SCEA BREZAULT VOLAILLES DES MARLOTS

Société civile
Au capital social de 155 376,04 €
Les Marlots – 58310 BOUHY
RCS NEVERS - N°409 011 822

Par délibérations d'AGE du 1er décembre 2023, à effet du 30 novembre 2023,
- la dénomination sociale de la société est modifiée en « SCEA BREZAULT»
- la société est prorogée de 62 ans, ce qui porte sa durée totale à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
- le siège social est précisé au 20 Les Marlots – 58310 BOUHY suite à renumérotation des rues de la Commune
- Thomas BREZAULT, demeurant 18 Les Marlots – 58310 BOUHY, intègre et devient cogérant de la société, en remplacement de M. Fabrice BREZAULT, gérant démissionnaire
- Fabrice BREZAULT et Mme Michèle BREZAULT se retirent de la société.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis, la gérance

AL23011385

NOMINATION DE CO-GÉRANTS

EARL DES BEAUREGARDS

9 rue des Ecoles
58400 MESVES-SUR-LOIRE
Au capital social de 273 800 €
RCS NEVERS - N° 328 180 302

Par délibérations d'AGE du 8 décembre 2023 :
- M. Antoine GUYON et Mme Carole LESAGE-GUYON, demeurant 7 bis rue des Ecoles - 58400 MESVES SUR LOIRE, sont nommés cogérants de l'EARL à compter du 8 décembre 2023, en remplacement de M. Didier GUYON, gérant démissionnaire
- Le siège social est transféré au 7 bis rue des Ecoles 58400 MESVES SUR LOIRE.
Mention sera faite au RCS NEVERS.
Pour avis. La gérance

AL23011387

ALPHA EXPERTS NEVERS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : DE TASSIGNY II.
Forme : SCI.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 2 B Rue Blaise Pascal, 58000 NEVERS.
881726863 RCS de Nevers.
Aux termes d'une décision en date du 01/12/2023, l'associé unique a décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social au 63-65 rue François Mitterrand, 58000 Nevers. Mention sera portée au RCS de Nevers.

AL23011391

ALPHA EXPERTS NEVERS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SCI VALENTINE.
Forme : SCI.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 21 Route des Saulaies, 58000 NEVERS.
919993428 RCS de Nevers.
Aux termes de l'AGE en date du 01/12/2023, les associés ont décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social à 7 rue du Commandant Barat, 58000 Nevers.
Mention sera portée au RCS de Nevers.

AL23011394

CHANGEMENT ADMINISTRATEUR

MEDICAVET

ZA le Clos Ry
1 Rue Louis Pasteur
58 000 Sermoise sur Loire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 02/12/2022
Les adhérents réunis ou représentés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 décembre 2022 ont procédé au vote pour renouveler les administrateurs dont le mandat venait à échéance.
Ont été élus administrateurs pour une période de 6 ans Monsieur Thierry VIRELY à la place de Mr Christophe BERTRAND qui ne se représentait pas et Monsieur Bertrand LEGER à la place de Mr Philippe LEVEQUE qui ne se représentait pas.
L'Assemblée Générale Ordinaire a par ailleurs approuvé les comptes, bilan et conventions.
Elle a décidé d'affecter aux réserves facultatives le résultat de l'exercice.
Alexandre ANIER Directeur général.

AL23011411

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)
5, rue Saint Jacques

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

**La Société dénommée SCI BUTTERFLY,
Société civile immobilière
au capital de 100,00 €
ayant son siège social à LA CELLE SUR LOIRE (Nièvre)
6 Chemin des Crottes Terres
identifiée sous le numéro SIREN
842764581 RCS NEVERS.**
Le 03/11/2023, aux termes d'un acte authentique de cession parts sociales reçu par Maître Emilie GUERIN-PEREIRA,notaire à COSNE COURS SUR LOIRE, le 3 Novembre 2023,enregistré à NEVERS1, le 10 Novembre 2023, dossier 202300022272 ref 5804P01 2023 N 00570, l'Assemblée Générale des Associés a nommé Madame Elodie Geneviève Marie-Rose LEBEAUT,née à COSNE COURS SUR LOIRE, le 03 Février 1979, demeurant à COSNE COURS SUR LOIRE (58200) 8 Rue Rol Tangy en remplacement de Monsieur Bernard LEBEAUT, décédé en tant que Gérant de la société «.
Pour avis.

AL23011425

// VENTE AUX ENCHÈRES

Selarl Isabelle MAUGUERE
Avocat au Barreau de NEVERS
15 rue Gambetta - 58000 NEVERS
Tél.03.86.71.88.55
Email : scptmavocats@orange.fr

VENTE AUX ENCHÈRES

Le MARDI 06 FEVRIER 2024 à 10 heures 30
Au Tribunal Judiciaire de NEVERS, Palais de Justice de ladite Ville, siégeant en matière de saisies immobilières, Place du Palais 58000 NEVERS (Nièvre).
Commune de SURGY (Nièvre), lieudit La Forêt :
- Une maison d'habitation comprenant : entrée, salle de bains avec WC, séjour, chambre, débarras, remise, grenier, deux caves dessous,
Cour devant,
Jardinet avec garage non attenants,
Puits commun.
L'ensemble cadastré section C numéros :
* 613, lieudit « La Forêt », 10 rue Traversière, pour une contenance de 1 are 85 centiare,
* 618, lieudit « La Forêt », pour une contenance de 90 centiares.
- Une parcelle de terre en nature de « pré » cadastrée section C n°536, lieudit « La Forêt » pour une contenance 17 ares 00 centiare.
Biens occupés.
MISE À PRIX : CINQ MILLE EUROS (5 000,00 €) EN UN LOT.
La vente ne pourra être renvoyée qu'en cas de force majeure ou à la demande éventuelle de la Commission de Surendettement.
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.
Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.
Fait à NEVERS le 08 décembre 2023
Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.
Pour tous renseignements s'adresser :
au cabinet de la Selarl Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, y demeurant 15 rue Gambetta – Tél : 03.86.71.88.55.
au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé.
Les visites seront effectuées par Maître Aude BONNET, Commissaire de Justice à NEVERS (Nièvre) Tél : 03.86.36.13.00 le mercredi 24 janvier 2024 à 15 h 00 sur place.

AL23011270

MAITRE OLIVIER LEVOIR
Avocat au Barreau de Nevers
10, rue Saint Martin -
58000 NEVERS
Tél 09.61.20.61.98
(E-mail) levoir.olivier@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête de la SELARL JSA, mandataire judiciaire, dont le siège est fixé 18 rue Georges Clémenceau, 78000 VERSAILLES
Au Palais de Justice à NEVERS (Nièvre),
Place du Palais,
LE MARDI 6 FEVRIER 2024 à 10h30
COMMUNE DE NEVERS (Nièvre)
Lot unique : Des biens et droits immobiliers dépendant d'un immeuble situé à Nevers (Nièvre) 15 rue de la Barre cadastré Section B1 numéro 237 lieudit « 15 rue de la Barre » pour une contenance de 2 ares 8 centiares.
Lesdits biens et droits constituants sont :
- Le lot numéro A 1 :
Dans le Bâtiment A, magasin au rez-de-chaussée d'une surface de 32m2, avec les 261/1000èmes des parties communes au Bâtiment A et avec les 129/1000èmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier
- Le lot numéro B 5 :
Dans le bâtiment B, ensemble au rez-de-chaussée comprenant : deux réserves du magasin, dégagement, WC d'une surface de 24m2 avec les 1000/1000èmes des parties communes au Bâtiment B et avec les 49/1000èmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier
- Le lot numéro C 6 :
Dans le bâtiment C, cave et chambre froide au rez-de-chaussée d'une surface de 25m2 avec les 115/1000èmes des parties communes au Bâtiment C et les 20/1000èmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier
**Sur la mise à prix de :
DIX MILLE EUROS (10 000 €)**
Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le 15/12/2023. Me Olivier LEVOIR
Les enchères peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de Nevers
Le cahier des conditions de la vente peut être consulté sans frais, soit au greffe du juge de l'exécution de Nevers situé Place du Palais de ladite ville, soit au cabinet de Maître Olivier LEVOIR situé 10 rue Saint Martin, 58000 Nevers, rédacteur du cahier des conditions de vente.
VISITE du bien prévue sur place le mercredi 24 janvier 2024 à 10h00 : S'adresser à Maître Aude BONNET, huissier de justice, 7 rue Gambetta, 58000 NEVERS, Tél : 03 86 36 13 00

AL23011417

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange location ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Biens à vendre :
Cmne de COSNE-COURS-SUR-LOIRE: Urbanisme : Zones A et N du PLU de la commune
22 a 51 ca
- Champ de fouilleux: BP-394 - Les mouilles: XC-28
Cmne de POUILLY-SUR-LOIRE: Urbanisme : Zone AB du PLU de la commune
7 a 90 ca
- Les coteaux: A-100-107-125
Cmne de TOURY-SUR-JOUR: Urbanisme : La commune de TOURY SUR JOUR est couverte par la Règlement National d'Urbanisme.
10 ha 15 a 80 ca
- Bonbernard: B-76-86
Cmne de TRACY-SUR-LOIRE: Urbanisme : Zones A et N du PLU de la commune
57 a 84 ca
- Les champs de jaux: B-1126 - Les chp du petit boisgibau: ZI-13 - Les vignes de narlou: D-1493-1583
Biens à louer par bail SAFER :
Cmne de CERCY-LA-TOUR : Urbanisme : Zone NI du PLU de la commune
19 ha 72 a 50 ca
- 'Pres bourdel': E- 93- 96- 97- 98(J)- 98(K)
Cmne de NOLAY : Urbanisme : La commune de NOLAY est couverte par la Règlement National d'Urbanisme.
18 ha 83 a 00 ca
- 'La bayaude': AK- 12- 13 - 'Les rouneaux': AK- 32 - 'Poifond': AK- 26- 27- 28
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 08/01/2024 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23011416

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Autre Greffe
Par jugement en date du 16/11/2023, le tribunal de commerce de Bobigny a prononcé la conversion de la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire, concernant la société :
SARL SM BELLEVILLE (enseigne SERGENT MAJOR) Adresse du siège : 49/51 Rue Emile Zola 93100 Montreuil RCS NEVERS / BOBIGNY : 350 645 164
Adresse de l'établissement : Centre Commercial Carrefour Local N° 26 – 58180 MARZY
Activité : Prêt A porter enfant et A titre accessoire, les accessoires s'y rapportant
A désigné en qualité d'Administrateur SELARL Fhb en la personne de Maître Hélène Bourbouloux 176 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine et la SELARL AJAssociés prise en la personne de Me Nicolas DESHAYES, 46 Promenade Jean Rostand, 93000 BOBIGNY, avec pour mission d'assistance, et en qualité de Mandataire judiciaire SELARLU Bally M.J. 69 Rue d'Anjou 93000 Bobigny et la SELAFA ASTEREN prise en la personne de Me Axel CHUINE, 14/16 Rue de Lorraine 93000 BOBIGNY. A fixé la date de cessation des paiements au 30 septembre 2023 .
Le Greffier

AL23011389

Autre Greffe
Par jugement en date du 13/11/2023, le Tribunal de commerce de Saint-Brieuc a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif concernant la société :
SARL DIPROSANE
Adresse du siège : ZA de l'Espérance 22120 Quessoy
Adresse de l'Etablissement : Route de Corvol 58210 VARZY
RCS NEVERS / ST BRIEUC : 395 333 487
Activité : Fabrication et commercialisation de bûches de chauffage en bois densifié, de conditionnement de petit bois pour l'allumage, de tous produits issus du bois et destinés au chauffage et à l'isolation, conditionnement varié de bûchettes
Le Greffier

AL23011418

Autre Greffe
Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé en date du 06/12/2023 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire concernant la société :
SAS E-C-H
102 Avenue des Champs-Elysées 75008 Paris 8e Arrondissement
RCS NEVERS /PARIS : 832 372 106
Activité : Traitements des couvertures, traitements des façades, traitement de charpente, isolation assainissement des murs, ventilation, habitation, rénovation de l'habitat.
Adresse établissement : 68 Rue du 13eme de Ligne 58000 ENVERS
sous le numéro P202303443 date de cessation des paiements le 23/11/2023, et a désigné juge commissaire : Mme Pénélope de Wulf, administrateur : SELARL 2M ET ASSOCIES en la personne de Me Marine Pace 22 rue de l'Arcade 75008 Paris, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, , et a ouvert une période d'observation expirant le 06/06/2024, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.
Le Greffier

AL23011432

Autre Greffe
Par jugement en date du 14/11/2023, le Tribunal de commerce de LILLE-MÉTROPOLE a prononcé la modification de la date de cessation des paiements au 15-04-2020, concernant la procédure de liquidation judiciaire de la société :
SAS CAMAIEU INTERNATIONAL
Adresse du siège : 211 Avenue Brame 59100 Roubaix
RCS NEVERS/LILLE-METROPOLE : 345 086 177
Activité : Prêt-à-Porter féminin et accessoires
Le Greffier

AL23011434

Autre Greffe
Jugement du Tribunal de Commerce de Romans en date du 28/11/2023 prononçant la conversion en liquidation judiciaire concernant la société :
SARL AJM TELECOM
Parc les Crozes 26270 LORIOL-SUR-DROME
RCS NEVERS /ROMANS : 839 529 674
Adresse du siège : parc les Crozes 26270 Loriol-sur-Drôme Activité : Commerce de matériel de télécommunication, abonnements, contrats d'assurance liés à ces matériels
Adresses Etablissements : Centre Commercial des Bords de Loire Rue Bernard Palissy 58000 Nevers.
Route Nationale 7 Centre Commercial Le Fleuron 58640 Varennes-Vauzelles
Liquidateur judiciaire : Maître SERRANO Philippe 350 avenue Victor Hugo 26000 Valence
Le Greffier

AL23011435

Autre Greffe
Jugement du tribunal de commerce de Bourges prononçant en date du 08 Décembre 2023 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, concernant la société :
SARL A.T. DEMENAGEMENTS BOURGES
Adresse du siège : 3 enclos des Bénédictins 18000 Bourges
RCS BOURGES/NEVERS : 653 720 243
Activité : Partie du service commercial de l'activité de la société transport et manutention déménagement entrepôt etc.
Adresse de l'établissement : 9 Allée du Docteur Subert Résidence Pouillat 58000 Nevers
Désignant administrateur Selarl Aj UP prise en la personne de Me Grégory WAUTOT, 32, rue Blatin - 63000 Clermont-Ferrand avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion,
Mandataire judiciaire SCP Olivier Zanni 34, rue d'Auron – 18000 Bourges.
Le Greffier

AL23011448

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 27 février 1996, Mme Eliane Marguerite Louise CAPDEVIELLE, en son vivant retraitée, demeurant à LA MARCHE (58400) 8 chemin des Saules, née à PARIS (75006), le 23 mai 1926, veuve de M. Maurice Joseph MELLET, décédée à VARENNES-LES-NARCY (58400), le 6 novembre 2023, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Valérie CLERGET, Notaire Associé à LA CHARITE SUR LOIRE (58400) le 13 décembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Valérie CLERGET, Notaire Associé à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, BP 47, référence CRPCEN 58051, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL23011372

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

GROUPE ETC LE PARTAGE DES VALEURS

ETC
2 rue des Ardoisiers
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LES GENS DE LA TERRE

EURL au capital social de 7622,45 Euros
Siège social : La Ferme Des Grands Champs
-
BP 58 -
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
433 704 301 RCS NEVERS

LES GENS DE LA TERRE
EURL au capital social de 7622,45 Euros
Siège social : La Ferme Des Grands Champs
- BP 58 - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
433 704 301 RCS NEVERS
Le 31 juillet 2023, l'associé a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31 juillet 2023.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL23010975

abc AVOCATS

SCP AVOCATS BUSINESS CONSEILS
Me Catherine LEGENDRE-LOIRAND
Spécialiste en droit rural
et en droit des sociétés
18 rue Michaël Faraday
18000 BOURGES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCEA DE BELLEVUE

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 10 000 euros
Siège social
Bellevue
58350 CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS
844 645 754 RCS NEVERS

Suivant décision de l'AGO en date du 07/12/2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Dépôt des comptes de liquidation au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis.

AL23011243

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GAEC DE LA CHARNAYE

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun en liquidation
Siège de liquidation
La Charnaye
58270 FRASNAY REUGNY
RCS NEVERS – N° 481 829 109

Suivant délibération d'AGE du 5 décembre 2023, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation à effet du 30 septembre 2023, donné quitus aux liquidateurs, les a déchargés de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Le groupement sera radié du RCS de NEVERS.
Pour avis et mention, les liquidateurs

AL23011284

AVIS DE DISSOLUTION

ORPHEE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 100.00 €
Siège social : 24 B Route des Bréchats - VILLECHAUD
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
818 500 613 RCS NEVERS

L'associée unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 20 septembre 2023 la dissolution anticipée de la société à compter du 20 septembre 2023 suivie de sa mise en liquidation.A été nommé comme liquidateur, Madame Aurélie BOURGEOIS demeurant à COSNE COURS SUR LOIRE (NIEVRE) 24 B Route des Bréchats - VILLECHAUD, a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.Le siège de la liquidation est fixé au siège social à COSNE COURS SUR LOIRE (NIEVRE) 24 B Route des Bréchats - VILLECHAUD. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis,
Le liquidateur

AL23011315

DISSOLUTION ANTICIPÉE

ORCHIDEE

SCI au capital de 160 €
Siège Social
45 rue Camille Baynac
58600 GARCHIZY
450994675 RCS de NEVERS

Par AGE du 20/11/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 20/11/2023. M. BERNARD NOEL 45 RUE CAMILLE BAYNAC 58600 GARCHIZY a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social. Mention au RCS de NEVERS.

AL23011392

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'ORCHIDEE

SASU au capital de 1000 €
Siège Social : 25 RUE DES MERCIERS
58000 NEVERS
920914231 RCS de NEVERS

Par AGE du 20/10/2023, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme LIN HAIYING 14 RUE DE THIONVILLE 75019 PARIS 19 pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 20/10/2023 Radiation au RCS de NEVERS

AL23011429

Maître Éric de LAGUERENNE
SELARL EDL AVOCAT
Avocat au barreau de Bourges

DISSOLUTION

GAEC DES TROIS HEAUMES

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Au capital social de 64.943,28 €
La Charbonnière - 58150 TRACY SUR LOIRE
RCS de NEVERS n°351274691

Aux termes d'une délibération des associés en date du 13 décembre 2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société sans poursuite d'activité et sa mise en liquidation amiable.Monsieur Denis LANTHIEZ, demeurant à THAUVENAY (18300), le Potager, et Monsieur Franck LANTHIEZ, demeurant à TRACY SUR LOIRE (58150), la Charbonnière, ont été nommés en qualité de liquidateurs. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif leur ont été confiés.Le siège de liquidation est fixé au siège social de la société à TRACY SUR LOIRE (58150), la Charbonnière, au même titre que l'adresse de correspondance. Mention sera faite au RCS de NEVERS.Pour avis et mention, la gérance.

AL23011433

DISSOLUTION

AU FIL DE L'EAU

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 7 500 euros
Siège social : 100 Rue Mademoiselle Bourgeois -
58000 NEVERS
RCS NEVERS 531 051 472

Le 31.10.2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. M. Paul DA SILVA demeurant 47 chemin de la Tuilerie - 58130 MONTIGNY AUX AMOGNES, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 47 chemin de la Tuilerie - 58130 MONTIGNY AUX AMOGNES. Pour avis.

AL23011449

CLÔTURE DE LIQUIDATION

AU FIL DE L'EAU

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 7 500 euros
Siège social : 100 Rue Mademoiselle Bourgeois -
58000 NEVERS
Siège de liquidation : 47 chemin de la Tuilerie
58130 MONTIGNY AUX AMOGNES
RCS NEVERS 531 051 472

Le 31.10.2023, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du même jour. La société sera radiée au RCS de NEVERS. Pour avis.

AL23011453

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 11 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile de moyens
Dénomination sociale : ST ELOI
Siège social : 6, Boulevard de Beauregard à COULANGES LES NEVERS (58660)

ANNONCES LÉGALES

Objet social : - la mise en commun de tous les moyens matériels nécessaires en vue de faciliter l'exercice des activités professionnelles des associés, sans que la Société puisse elle-même exercer celle-ci, tout en veillant au respect de la liberté de choix par le patient et de l'indépendance technique et morale de chaque associé,
- l'acquisition ou la prise à bail de tous les immeubles et droits immobiliers nécessaires à l'exercice de ces professions, ou au logement de ses membres ou de son personnel,
- l'embauche de personnel auxiliaire nécessaire,
- et généralement, toutes opérations destinées à concourir directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de NEVERS
Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Mme Fanny GAUTHERIN et M Martin PERRIN, demeurant ensemble 39 bis, Rue Réméron à ST ELOI (58000).
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales pour toutes cessions. Pour avis

AL23011309

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 05/12/2023, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée dénommée : EARL DE LA MARE
Objet social : toutes activités correspondant à la maitrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle
Siège social : 12 rue de la mare 58800 Anthien
Capital : M Stéphane CHARBONNEAU demeurant 2 Chaume Beugnon - Doussas 58800 CERVON
Agrément des cessions de parts sociales : parts sociales cédées qu'avec l'agrément unanime des associés
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL23011331

FIDACT AVOCATS

Maître Amaury PANIER CABINET
FIDACT
13 Rue des Tonneliers
BP 48
71700 TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

IMMATRICULATION (EURL à capital Fixe)
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SERMAGES du 13.12.23 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique
Dénomination sociale : MORVAN RANDO
Siège social : 276 Rue de la Vaudelle, 58290 SERMAGES
Objet social : L'organisation et l'encadrement de randonnée à motocycle, la vente de pièces, d'accessoires pour motocycle et d'équipements pour la pratique de la motocycle.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 500 euros en numéraire
Gérance : Monsieur Florian LARRIVEE, demeurant 276 Route de la Vaudelle 58290 SERMAGES, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL23011370

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP signé électroniquement en date du 18/12/2023, il a été constitué une SARL dénommée : SHIRUKA
Objet social :
- Les activités de business développement, de marketing, de développement commercial et les activités de développement de l'innovation (IA - Intelligence Artificielle, développement de produits et services digitaux, et d'usages innovants)
- Le conseil et l'assistance opérationnelle aux entreprises en matière de gestion et de management, le coaching
- Le conseil en stratégie, organisation, management, gestion, systèmes d'information, marketing et communication, de la conception à la mise en œuvre auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés
- L'accompagnement aux démarches de certification au niveau de processus technologique ou d'innovation
- L'activité de formation, y compris la formation professionnelle
Siège social : 26, route des Chaumes Grand Jean, Lieudit Les Cités - 58700 PREMERY
Capital : 2 000 euros
Gérance : M. Chrisophe CLOT demeurant 26, route des Chaumes Grand Jean, Lieudit Les Cités - 58700 PREMERY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL23011445

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS DES STATUTS

FOOD SOLUTION

SASU au capital de 3000 €
Siège social :
3 PLACE LAMARTINE
89000 Auxerre
949 837 983 RCS d' Auxerre

L'AGE du 05/12/2023 a décidé de :
- changer l'objet qui devient : Restauration rapide sur place, à emporter et en livraison sans ventes de boissons alcoolisées
- Transférer le siège social 4 AVENUE JEAN JAURES 89000 Auxerre le 05/12/2023
Mention au RCS d' Auxerre

AL23011213

MODIFICATION DU CAPITAL

ESEO PRO

SARL au capital de 5 000 €
porté à 10 000 €
Siège social
14 Route Nationale
89190 MOLINONS
880 908 132 RCS SENS

L'AGE réunie en date du 04/12/2023 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 5 000 € par apport en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinq mille euros (5 000 euros).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à dix mille euros euros (10 000 euros).
Pour avis -La Gérance

AL23011240

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un PV en date du 01/12/2023, l'associé unique de la SARL ENTREPRISE HORTON SYLVAIN, au capital de 40 000 € ayant son siège social Route d'Auxerre 89240 ESCAMPS et immatriculée au RCS AUXERRE n°347 914 046, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée (SAS) à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 40 000 €.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.Sous sa forme de SARL, la Société était gérée par M. Sylvain HORTON.
Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par : M. Sylvain HORTON demeurant Route d'Auxerre 8240 ESCAMPS.
Pour avis, La Gérance

AL23011307

TRANSFERT DE SIEGE DANS LE MÊME RESSORT

MIMI

Société civile au capital de 1 000 euros
Siège social : 31 Rue des Seigles
89100 COURTOIS-SUR-YONNE
491 693 370 RCS SENS

Aux termes d'une AGE en date du 17/11/2023, il a été décidé de transférer le siège social du 31 Rue des Seigles, 89100 COURTOIS-SUR-YONNE au 5 Route de Pont sur Yonne, 89100 COURTOIS SUR YONNE, à compter du 17/11/2023, et de modifier en conséquence l'article relatif au siège social des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS. Pour avis, la Gérance.

AL23011310

AUDITEF
54 Avenue Gambetta 89300 JOIGNY
Tel : 03 86 92 03 03 Fax : 03 86 92 03 00
Mail : auditef89@wanadoo.fr

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCI A.F.A.C.

Société Civile Immobilière
au capital de 762.25 Euros
Siège Social : 1200 Rue de La Tour
89000 Saint Georges sur Baulche
RCS Auxerre 423 071 356

Aux termes d'une délibération en date du 11 Décembre 2023, la collectivité des associés a décidé de nommer Madame AUREYRE Florence en qualité de co-gérante demeurant 20 Route de Montboulon 89000 Saint Georges sur Baulches, pour une durée illimitée à compter de ce jour.
L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.
Pour avis,
La Gérance

AL23011327

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI DE JOINGUILLOU

Dénomination : SCI DE JOINGUILLOU
Capital social : 76224,51 euros
Siège social : 89200 PONTAUBERT
322625476 RCS d'Auxerre.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10/10/2023, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société, à compter du même jour :
- Démission de M. Philippe GAUCHERY,
- Nomination de :Mme Monique GAUCHERY, demeurant 3 rue Julien Baudran, 69500 Bron,
Et Mme Sylvie CAYLA, demeurant 4 impasse des Dunes, 29360 Clohars Carnoet,
Avec faculté d'agir ensemble ou séparément.
Pour une durée indéterminée.
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL23011328



FIDUCIAL SOFIRAL

CESSION DE PARTS SOCIALES

CARAYON

Société en nom collectif
au capital de 10 000 euros
Siège social : 9 place du Marché
89380 APPOIGNY
888 906 732 RCS AUXERRE

Aux termes d'actes sous signature privée en date à APPOIGNY, du 20 novembre 2023 Monsieur Thomas CARAYON, associé en nom :
-a cédé à Madame Isabelle CARAYON, associée, deux parts sociales qu'il détenait dans la société ci-dessus désignée.
L'article 6 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Cette cession de parts entraîne les modifications suivantes par rapport à l'avis antérieurement publié :
Associés en nom :
Ancienne mention :
Madame Isabelle CODUR, épouse CARAYON, demeurant 11 rue du Buisson 89400 CHICHERY
Monsieur Thomas CARAYON, demeurant 50 rue du Puits d'Hiver 89400 CHICHERY
Nouvelle mention :
Madame Isabelle CODUR, épouse CARAYON, demeurant 11 rue du Buisson 89400 CHICHERY
Monsieur Thomas CARAYON, demeurant 50 rue du Puits d'Hiver 89400 CHICHERY
- a démissionné de ses fonctions de gérant.
Les associés ont décidé à l'unanimité de nommer en qualité de nouveau gérant statutaire Madame Isabelle CODUR, épouse CARAYON, demeurant 11 rue du Buisson 89400 CHICHERY, pour une durée illimitée à compter du 20 novembre 2023.
L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.
Le nom de Madame Isabelle CODUR, épouse CARAYON a été substitué à celui de Monsieur Thomas CARAYON.
Pour avis
La Gérance

AL23011329

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

MAISON LAVANTUREUX

Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 000,00 euros
Siège social : 4 rue Saint-Martin – 89800 LIGNORELLES
538 944 190 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 20 novembre 2023, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier la dénomination de la société qui sera à compter du 1er janvier 2024 : ROLAND LAVANTUREUX.
Pour avis, la gérance.

AL23011336

CAPITAL SOCIAL

Par décision du 01/12/2023, l'associé unique de la Société SPFPL LAUNAY-FPG, Société de participations financières de profession libérale de pharmaciens d'officine à responsabilité limitée au capital de 800 000 € ayant son siège social 14 Route de Joigny – 89380 APPOIGNY et immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n° 450 720 412, a décidé une augmentation du capital social de 200 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 800 000 € - Nouvelle mention : Capital social : 1 000 000 €, soit 100 parts sociales de 10 000 €. Pour avis, la Gérance

AL23011337

GROUPE ETC LE PARTAGE DES VALEURS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL ET EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Dénomination : SAINT VALERIEN AUTO PRESTIGE.
Forme : SAS.
Capital social : 2000 euros.
Siège social : ZI DES FRENELLERIES, 89150 SAINT-VALERIEN.
848 549 317 RCS de SENS.
Aux termes d'une décision en date du 7 décembre 2023, l'actionnaire unique a décidé, à compter du 7 décembre 2023, de transférer le siège social à 9 RUE DES FLEURS, 89150 SAINT VALERIEN, et d'étendre l'objet social au commerce de pièces automobiles neuves et d'occasion.
Les articles 2 et 4 ont été mis à jour.
Mention sera portée au RCS de SENS.
Le Président

AL23011339

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Par délibération du 1er décembre 2023, l'associé unique de la société LILIACE INVEST, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros, ayant son siège social 1 rue Haute Perriere – 89000 AUXERRE, immatriculée au RCS de AUXERRE sous le numéro 840 677 165 a décidé :
de nommer le Commissaire aux comptes titulaire suivant :
La société CS - AUDIT au 10, Place du Temple Neuf – 67000 STRASBOURG, RCS STRASBOURG 887 751 188
Ce mandat viendra à échéance avec l'assemblée qui approuvera les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028.
Pour Avis, l'Associé unique

AL23011342

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 23.11.2023, les associés de la SARL RCL PISCINES au capital de 7.500 euros siège social à MONETEAU (89470) 1, rue de Londres, 479 786 873 RCS AUXERRE, ont décidé de transférer le siège social à compter du même jour. ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : SIEGE SOCIAL : MONETEAU (89470) 1, rue de Londres - NOUVELLES MENTIONS : SIEGE SOCIAL : BASSOU (89400) 18 rue du Port. La personne habilitée à engager la société est M. Romain COTTENCIN, gérant, domiciliée auBASSOU (89400) 18 rue du Port. En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SENS.

AL23011343

CHANGEMENT DE GÉRANT

Le 31.10.2023, les associés de la SARL COTTENCIN, capital de 8.000 euros, siège social à BASSOU (89400) 18, rue du Port, 431 897 479 RCS SENS, ont nommé un nouveau gérant. ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : Gérant : : M. Romain COTTENCIN demeurant à BASSOU (89400) 18, rue du Port - NOUVELLES MENTIONS : Gérant : M. Romain COTTENCIN et Mme Laurence SAUVETRE épouse COTTENCIN demeurant à BASSOU (89400) 18, rue du Port.

AL23011344

NON DISSOLUTION

MONTARD

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social
10 Route de Montard
89100 SOUCY
908 511 934 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 8 septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
Le Président

AL23011352

NON DISSOLUTION MALGRÉ LES PERTES

SARL PRETRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social
9 Rue de la Petite Fontaine
89320 ARCES-DILO
844 091 843 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 20/10/2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis, la Gérance

AL23011364

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

2 G

Société civile
au capital de 1000 euros
Siège social
7 Rue Jean Cousin
89100 SOUCY
491 000 097 RCS SENS

Aux termes d'une décision du 17/11/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 7 Rue Jean Cousin, 89100 SOUCY au 5 Rue de la Mairie, 89500 LES BORDES, à compter du 17/11/2023, et de modifier en conséquence l'article relatif au siège social des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.
Pour avis, la Gérance.

AL23011365

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI DES VIGNES BLANCHES

S.C.I au capital de 762,25 Euros
8 PLACE DU COLONEL GEORGES BONNERUE
89113 - CHARBUY
RCS AUXERRE D 388 858 144
(1992 D 170)

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 décembre 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social à CHARBUY (89113) 5 rue de l'Eglise à compter de ce jour.
L'article n° 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE.
La gérante.

AL23011378

REDUCTION DU CAPITAL

CABINET PARAMEDICAL DE L'HOTEL DE VILLE

Société civile de moyens
au capital de 1 524,49 euros
Siège social
5, Rue de l'Hôtel de Ville
89340 VILLENEUVE LA GUYARD
402 272 348 RCS SENS

L'AGE réunie le 14/12/2023 a autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 1524,49 euros à 1204,45 euros par rachat et annulation de 21 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Le capital de fondation est fixé à 1524,49 euros. Il est divisé en 100 parts sociales de 15,24 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.
Nouvelle mention : Le capital est fixé à 1204,45 euros. Il est divisé en 79 parts sociales de 15,24 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs. Total égal au nombre de parts composant le capital social : 79 parts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.
Pour avis, la Gérance

AL23011371

FIDUCIAL SOFIRAL

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

VERT-TIGE ELAGAGE

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social
route de Genève
89390 NUITS
RCS AUXERRE 900 618 612

Aux termes d'une décision unanime en date du 12 décembre 2023, la collectivité des associés a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de travaux forestiers et sylvicoles et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
POUR AVIS
Le Président

AL23011376

S.J.B. Société d'Avocats

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

COOPERATIVE GERMINAL

Société Anonyme
Coopérative de Consommation
à capital variable
Siège social
22 Rue de Preuilly
89000 AUXERRE
307 019 091 RCS AUXERRE

Suivant délibération du Conseil d'Administration en date du 12 octobre 2023, Madame Audrey BARDOS, née BOUC, demeurant 68 Grande Rue – 89290 VINCELLES, a été nommée en qualité de Président du Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Christian BOUTET, Président du Conseil d'Administration, démissionnaire à compter du 12 octobre 2023.Monsieur Christian BOUTET et Madame Audrey BARDOS conservent leur mandat d'administrateur.Monsieur Olivier CORBIERE conserve son mandat de Directeur Général.

AL23011390

S.J.B. Société d'Avocats

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI DAUDET

Société civile immobilière
au capital de 152 449,02 euros
Siège social
Les Chevillons
89120 FONTENOUILLES
409 989 639 RCS SENS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 27 novembre 2023, Madame Sandrine NAUDON née DAUDET, demeurant 16 Rue de la Lancière –45230 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS, a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Gérard DAUDET, démissionnaire, à compter du 27 novembre 2023. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.

AL23011393

MODIFICATIONS DES STATUTS

SCEA DOMAINE FERRARI

Société civile
d'exploitation agricole
au capital de 42.200 Euros
7, chemin des Fossés
89290 IRANCY
RCS d'Auxerre sous le numéro 342 310 786

AUGMENTATION DE CAPITAL SUIVIE D'UNE RÉDUCTION DE CAPITAL ET NOMINATION D'UN GÉRANT
Le 29/11/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé d'augmenter le capital social de 15.296 Euros pour le porter de 30.000 Euros à 45.296 Euros, par l'émission de 15.296 parts sociales. Le08/12/2023, le Président a constaté la réalisation de l'augmentation de capital.Le 08/12/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de réduire le capital social de 3.096 Euros par annulation de 3.096 parts sociales, ramenant ainsi le capital à 42.200 Euros.Le 08/12/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé d'une refonte globale des statuts. Les statuts ont été mis à jour.Le 08/12/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a nommé Monsieur Christophe PATRICE, demeurant 21 Grande Rue – 89800 BEINE, en qualité de Gérant, à compter du 08/12/2023 et pour une durée indéterminée.Modification en cours au RCS d'AUXERRE.

AL23011410

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI DU GOLF I

Société civile au capital de 12.500 €
Siège : 46 Route de Brannay
89150 ST VALERIEN
507697753 RCS de SENS

Par décision de l'AGE du 30/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 8 Rue DES URSULINES HAMEAU LES URSULES 89140 LIXY. Mention au RCS de SENS.

AL23011423

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI DU GOLF II

Société civile au capital de 12.500 €
Siège : 46 Route de Brannay
89150 ST VALERIEN
507702256 RCS de SENS

Par décision de l'AGE du 30/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 8 Rue des ursulines HAMEAU LES URSULES 89140 LIXY. Mention au RCS de SENS.

AL23011424

AVIS DE TRANSFORMATION

EARL «DE LA PATURE DE RUBAN»

Capital social : 7 500 €
Siège social : 2 route de Verlin - Lieudit RUBAN -
89116 LA-CELLE-SAINT-CYR
RCS SENS 833 313 141

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 02 octobre 2023 a décidé de transformer l'EARL «DE LA PATURE DE RUBAN» en SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE (SCEA) dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : SCEA.
Dénomination : «DE LA PATURE».
Durée : 99 années, terme fixé au 16/11/2116.
Siège social : 2 route de Verlin - Lieudit RUBAN - 89116 LA-CELLE-SAINT-CYR.
Objet : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Capital social : 14 900 € divisé en 149 parts de 100 €.
Gérance : Monsieur Corentin DENIS, demeurant 2 route de Verlin - Lieudit RUBAN - 89116 LA-CELLE-SAINT-CYR.
Cession de parts sociales : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité absolue des voix exprimées.
Pour avis,
La Gérance.

AL23011437

MODIFICATION DU CAPITAL

L'associé unique du 29.11.2023 de la SAS JEANNIN ADVANCED CAR au capital de 65.000 euros, siège social à AUXERRE (89000) 36, av. Ch. de Gaulle, 347 915 969 RCS AUXERRE, a décidé d'augmenter le capital social de 57.877euros pour le porter à 122.877euros par apports en numéraire puis à 700.000euros par capitalisation de la prime d'émission. Le 11.12.2023, le Président a constaté la réalisation définitive de cette augmentation de capital. ANCIENNE MENTION PUBLIEE : Capital : 65.000euros - NOUVELLES MENTIONS : Capital : 700.000euros.

AL23011440

MODIFICATION DU CAPITAL

L'associé unique du 29.11.2023 de la SAS JEANNIN NEW CAR au capital de 122.000 euros, siège social à AUXERRE (89000) 47, av. Ch. de Gaulle, 422 375 006 RCS AUXERRE, a décidé d'augmenter le capital social de 44.080euros pour le porter à 166.080euros par apports en numéraire puis à 460.000euros par capitalisation de la prime d'émission. Le 11.12.2023, le Président a constaté la réalisation définitive de cette augmentation de capital. ANCIENNE MENTION PUBLIEE : Capital : 122.000euros - NOUVELLES MENTIONS : Capital : 460.000euros.

AL23011441

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CAIRN

SASU au capital de 800 €
11 faubourg de Paris
89340 Villeneuve la Guyard
949 510 614 RCS Sens

Par AGE du 02/12/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 70B rue des Plages 22560 Trébeurden à compter de ce jour. L'article 4 des statuts est modifié.
Mention faite au Greffe de Sens.

AL23011454

NOMINATION DE GÉRANT

EARL BOURDELLOT PERE ET FILS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 500 Euros
Siège social : 5, route de VOUTENAY – 89440 PRECY LE SEC
RCS AUXERRE n°949 955 694

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 décembre 2023, M. Hugo BOURDELLOT, demeurant 19, Grande rue – SACY - 89270 VERMENTON a nommé gérant avec effet immédiat.
Pour avis
Le Gérant

AL23011458

TRANSFORMATION

SCEA COVA

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 98 238,14 euros
Siège social : L'EPINOY – 89130 LEUGNY
RCS AUXERRE n°327 396 727

Suivant une délibération de l'Assemblée générale extraordinaire du 1er décembre 2023, il a été décidé la transformation de la SCEA COVA en une EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée) COVA dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : EARL COVA
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital : 98 238,14 euros
Nature des apports : numéraire
Siège social : L'EPINOY – 89130 LEUGNY
Objet : activités agricoles
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Gérance : M. Aurélien DESNOYER demeurant L'Epinoy du bas - 89130 Leugny
Clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales : oui –agrément donné par les associés
Pour avis

AL23011459

// GÉRANCE

AVIS DE FUSION

Aux termes du projet de fusion du 06/11/2023 entre MP LOGISTIQUE (société absorbée)

ANNONCES LÉGALES

SAS au capital de 400 000 € sise ZI 1 rue Marcel Brault Aillant sur Tholon à MONTHOLON (89110), RCS de SENS 480 092 436 et TRANSPORTS PARET (société absorbante), SAS au capital de 500 000 € sise 7B rue de la couturière à SAINT MAURICE THIZOUAILLE (89110) RCS SENS 326 750 718, où MP LOGISTIQUE faisait apport, à titre de fusion à TRANSPORTS PARET sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant son patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de MP LOGISTIQUE devant être dévolue à TRANSPORTS PARET dans l'état où il se trouve à la date de la réalisation de la fusion. Cette fusion a été approuvée par l'AGE de MP LOGISTIQUE et par l'associé unique de TRANSPORTS PARET le 15/12/2023. En rémunération de cet apport-fusion, l'associé unique de TRANSPORTS PARET a procédé à une augmentation de capital de 118 816 €, pour le porter de 500 000 € à 618 816 € au moyen de la création de 7426 actions nouvelles d'une valeur nominale de 16€, entièrement libérées, attribuées aux actionnaires de MP LOGISTIQUE autres que la société absorbante, à raison de 2,38 actions de MP LOGISTIQUE pour 1 action de TRANSPORTS PARET, et versement d'une soulte de 41 399 €.
La prime de fusion s'élève à 501 160 € et le boni de fusion s'élève à 715 456 €. Toutefois fiscalement et comptablement la fusion a pris effet rétroactivement au 01/01/2023, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par MP LOGISTIQUE depuis le 01/01/2023 et le 15/12/2023 seront réputées réalisées au profit ou à la charge de TRANSPORTS PARET et considérées comme accomplies par TRANSPORTS PARET depuis le 01/01/2023.Mention sera faite au RCS de SENS.

AL23011428

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à la parution du 10/11/2023 dans Terres de Bourgogne pour la société BF IMPORT-EXPORT. Il fallait lire : Dénomination : Ô SAFARI IMPORT EXPORT

AL23011169

// VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE DE PARCELLES BOISÉES

Conformément aux dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux biens ci-après désignés, tels qu'ils figurent sur les documents cadastraux, sont informés de leur vente.
A VILLENEUVE SUR YONNE (89500)
BE 710 « BOIS DE MAUFRANC » 0ha06a90ca (taillis)
BE 479 « BOIS DE MAUFRANC » 0ha18a30ca (taillis)
BE 480 « BOIS DE MAUFRANC » 0ha18a60ca (taillis)
La vente doit avoir lieu moyennant le prix de CINQ CENTS EUROS (500,00€) payable comptant lejour de la signature de l'acte authentique, frais en sus.
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien à vendre dispose d'un délai de un mois à compter de l'affichage en mairie, pour faire connaître à Maître Véronique LE DANTEC notaire à SAINT JULIEN DU SAULT (89330) - 12 Faubourg de la Croix, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence au prix et modalités de paiement ci-dessus indiqués.

AL23011366

Selas NEGREVERGNE-FONTAINE-DESENLIS
Société d'Avocats Inter -Barreaux MEAUX/MELUN
à Meaux-77100 - 6 rue Aristide Briand
à Melun – 77000 – 7 place Galliéni

VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DES ACTIFS IMMOBILIERS DEPENDANT D'UNE LIQUIDATION JUDICIAIRE
A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Melun, Palais de Justice , Avenue du Général LECLERC
Le jeudi 1ER FEVRIER 2024 à 14 heures
EN UN SEUL LOT
BÂTIMENTS, GRANGES, GARAGES ET TERRAIN
sis Commune de LALANDE (Yonne) 5 – 7 saint marcel
Cadastré section ZK 42 et 44 pour 12a 09ca
Considérant l'état des lieux, il n'y aura pas de visite des biens
A la requête de :
La SCP Philippe ANGEL Denis HAZANE Sylvie DUVAL, inscrite au RCS MEAUX sous le numéro 500 966 999, dont le siège social est Avenue du Président Salvador ALLENDE 77109 MEAUX CEDEX, domicilié en son Etude à MELUN (77000) Résidence les Glycines, 88 avenue THIERS désigné en qualité de mandataire par jugement du Tribunal de Commerce de MELUN du 16 juin 2021Poursuivant ayant pour avocat constitué Maître Lucie DESENLIS, avocat au Barreau de MELUN membre de la Selas NEGREVERGNE-FONTAINE-DESENLIS société d'avocats inter-Barreaux Meaux/Melun
DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE
Une maison au numéro 5 comprenant au rez-de-chaussée : cuisine, séjour, deux chambres, dégagement, buanderie, wc, salle de bains.
Une maison au numéro 7, comprenant au rez-de-chaussée : cuisine, arrière-cuisine, dégagement, séjour, une chambre, salle de bains, remise et cave. Terrain entre les bâtiments
L'ensemble étant non entretenu et dans un état de vétusté. Le terrain est en friche et encombré de ronces. Inaccessibles et inhabitables en l'état.
OCCUPATION : les lieux sont abandonnés.
MISE A PRIX : 25 000 € avec Baisse de moitié en l'absence d'enchère.outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente
Les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication
Fait et rédigé par Maître Lucie DESENLIS membre de la Selas NEGREVERGNE-FONTAINE-DESENLIS, poursuivant RENSEIGNEMENTS
Selas NEGREVERGNE-FONTAINE- DESENLIS, Société d'avocats INTER-BARREAUX MEAUX/MELUN - Tél. 01.64.34.93.45 - au greffe du JEX du TJ de Melun où le cahier des conditions de vente peut être consulté.
Sur INTERNET : www.licitor.com – www.avoventes.fr où le cahier des conditions de vente peut être consulté.
NOTA : Pour enchérir le ministère d'un avocat près le Tribunal Judiciaire de Melun est obligatoire. Un chèque de banque de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € à l'ordre du Séquestre est obligatoire.

AL23011457

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
LIGNY-LE-CHATEL - massif forestier - 51 ha 36 a 46 ca - Bois comtes des pres du bo: C-166(AJ) -166(AK) -167(AJ) -167(AK) -168(AJ) -168(AK) -169(AJ) -169(AK) -170(AJ) -170(AK) -171(AJ) -171(AK) -174(J) -174(K) -174(L) -175 -177 - zonage : zone N du PLU
MARSANGY - Terres - 5 ha 22 a 50 ca - La closerie: ZA - 26 - La cote aux genets: ZL – 3 – 5 - 22 - Les grelots: ZL - 33 - Les usages: ZK -45 – 60 - Zonage : zones A, NL et N du PLU.
VIVIERS – intermédiation locative - location par le biais d'un bail rural à long terme d'une durée de 30 ans - vigne en AOC Chablis - première année de conversion biologique en 2023 - la priorité sera donnée à un candidat prenant l'engagement d'une production en agriculture biologique sur la parcelle - 1 ha 83 a 81 ca - 'Montee de viviers': AB - 8[7](J) - 8[7](K) - zonage : RNU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 08/01/2024 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23011419

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Art 1007 du Code Civil
Art 1378-1 du Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 27 novembre 2016, déposé au rang des minutes de Maître Johanna COFFRE SANCHIS-AOUSTIN, Notaire à NOYERS (89310), 65 Rue Franche, suivant acte contenant procès-verbal de dépôt de testament en date du 29/11/2023, Madame Christiane Marie MARTIN, ayant demeuré à ANCY-LE-FRANC (89160) 19bis rue du Collège, célibataire, décédée à ANCY-LE-FRANC (89160), le 20/10/2023, a institué un légataire universel.
Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains du notaire chargée de la succession, dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du TJ d'AUXERRE, de la copie authentique du procès-verbal susvisé et de la copie figurée du testament.
Pour avis, le notaire.

AL23011346

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant deux testaments olographes en date du 24/01/2020,Mme Mariette Clémence **MAURESCH**, née à POURRAIN (89240), le 01/05/1938,en son vivant Retraitée, dt à POURRAIN (89240) 7 Montgaret La Reposerie veuve non remariée de M. André **LEON**, décédée à POURRAIN, le 23/12/2022, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me ROUSSEL-TERRILLON,Notaire à POURRAIN (89240), le 04/12/2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me Inès ROUSSEL-TERRILLON, notaire à POURRAIN (89240), 7 Rue du 24 Août 1944,référence CRPCEN : 89026, en charge du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AUXERRE de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL23011341

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Par testament olographe du 25 octobre 2005, Madame Nicole Solange Thérèse GADAIS, née à VILLENEUVE LE ROI (94290), le 18 avril 1937, demeurant à CHARNY OREE DE PUISAYE (89120), 39 rue de la Gare, décédée à CHARNY (89120), le 19 septembre 2023, a institué une légataire universelle. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Maryse BELLIAU, suivant procès-verbal en date du 12 décembre 2023.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession Me Maryse BELLIAU, notaire à CHARNY OREE DE PUISAYE (89120), 5 Rue André Martin, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Maryse BELLIAU

AL23011353

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI FLOCKE

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 1000 euros
Siège social et de liquidation :
3 Route des Dauges
89100 PARON
513 922 591 RCS SENS

L'AGE réunie le 30/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Bertrand LACOUR, demeurant 3 Route des Dauges, 89100 PARON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 3 Route des Dauges, 89100 PARON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le liquidateur

AL23011145

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI FLOCKE

Société civile en liquidation
au capital de 1000 euros
Siège social et de liquidation :
3 Route des Dauges
89100 PARON
513 922 591 RCS SENS

L'AGO réunie le 04/12/2023 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Bertrand LACOUR, demeurant 3 Route des Dauges, 89100 PARON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 30/09/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le Liquidateur

AL23011146

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : REITER.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 7622 euros.
Siège social : 47 Rue EDOUARD BOUTHIER, 89500 VILLENEUVE SUR YONNE.
413766353 RCS de Sens.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Ingo REITER demeurant 47 Rue Édouard Bouthier, 89500 VILLENEUVE SUR YONNE, l'on déchargé de son mandat, et prononcé la clôture de liquidation de la société.La société sera radiée du RCS du de SENS.
Le liquidateur

AL23011234

DISSOLUTION

JEAN MARIE PLOMB-ELEC

SARL au capital de 1000 €
Siège social :
10 RUE DE LA FOLIE JEANNOT
89100 Sens
820 365 732 RCS de Sens

L'AGE du 30/11/2023 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/12/2023, nommé liquidateur M. MANENGA MANSI, demeurant 10 RUE DE LA FOLIE JEANNOT 89100 Sens, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Sens

AL23011305

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCEA DE BRETEIGNE

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 4 000,00 euros
Siège social
9, LES MIGNOTS
89770 BOEURS-EN-OTHE
RCS DE SENS n° 538 994 435

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 novembre 2023, les associés de la SCEA DE BRETEIGNE ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 novembre 2023.
Monsieur Bruno FAUCON, demeurant 9, LES MIGNOTS – 89770 BOEURS-EN-OTHE est nommé liquidateur.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège de la société.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS.
Pour avis, les liquidateurs.

AL23011355

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 11/12/2023 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl LUCAS PRESTATIONS VIGNES** rue de la Bretauche 89800 Chablis (Travaux agricoles). RCS Auxerre 429416464. CIP 4705. Date de cessation des paiements : 11/06/2022. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23011396

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 11/12/2023 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl LA POILLYSETTE** 57 Rue d'En Bas 89310 Poilly-sur-Serein (épicerie). RCS Auxerre 897667168. CIP 4707. Date de cessation des paiements : 31/10/2023. Administrateur : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 12 Boulevard Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23011397

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 11/12/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl PAMAL** 5 rue René Schaeffer 89000 Auxerre (Hôtellerie). RCS Auxerre 522831858. CIP 4706. Date de cessation des paiements : 30/09/2023 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23011398

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 11/12/2023 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique M.D. RENOVATION** 14 Route du Bon Rupt (rueres) 89630 Saint-Léger-Vauban (maçonnerie). RCS Auxerre 894569136. CIP 4698. Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL23011399

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 11/12/2023 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **SAS DIXVINS** 105 rue des Mignottes 89000 Auxerre (plateforme de vente de vins). RCS Auxerre 835361346. CIP 4689. Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY.

AL23011400

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 11/12/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Lise, Suzanne PAQUIS** 12 route de Lormes 89000 Avallon. RCS Auxerre 492671979. CIP 4458

AL23011401

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 11/12/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Georges Eugène MOREL** 17 rue de la Liberté 89200 Sauvigny-le-Bois. RCS Auxerre 330446790. CIP 4564.

AL23011402

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 11/12/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS AUX PLAISIRS DE PUISAYE** 4 Rue de Turenne 89220 Bléneau. RCS Auxerre 878157197. CIP 4565.

AL23011403

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 11/12/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS STEELYRAV** 13 rue Colonel Rozanoff 89000 Auxerre. RCS Auxerre 812614204. CIP 4510.

AL23011404

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 11/12/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl TROISIEME OEIL** 3, Rue Paul Desjardins 89230 PONTIGNY. RCS Auxerre 347766057. CIP 4658.

AL23011405

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 11/12/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Jean-Philippe Lucien WETTA** 35 rue du Général de Gaulle 89270 Vermenton. RCS Auxerre 402988513. CIP 4608.

AL23011406

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 11/12/2023, prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de la **SA IMPRIMERIE MODERNE AUXERROIS**E 3 place Robillard 89000 Auxerre. RCS Auxerre 425620200. CIP 4219.

AL23011407

Jugement du Tribunal de commerce de Rouen du 12/12/2023 ordonnant la cession totale des actifs de la S**AS AVENEL** S.A.S. Hôtel d'Entreprises du Tonnerrois atelier n°3 zone industrielle terres de Soulangy 89700 Tonnerre (travaux d'installations électriques), RCS ROUEN 670500560, au profit de la SAS ERI.

AL23011408

KPMG Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI DU 14 RUE DE LA GRILLETIERE

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 150 euros
Siège social et de liquidation
14 Rue de la Grilletière
89580 GY-L'ÉVEQUE
450 572 227 RCS AUXERRE

Par décisions unanimes du 12 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 12 décembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les décisions unanimes des associés.
Les associés ont nommé comme liquidateur Madame Laurence, Irène, Anne RIGAUD, demeurant 14 Rue de la Grilletière, 89580 GY-L'ÉVEQUE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 14 Rue de la Grilletière, 89580 GY-L'ÉVEQUE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL23011356

FIDUCIAL Sofiral

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'ALLIANCE DU FOURNIL

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège : 38 rue Paul Desjardins
89230 PONTIGNY
Siège de liquidation
38 rue Paul Desjardins
89230 PONTIGNY
490 626 058 RCS AUXERRE

Les associés ont décidé à l'unanimité, en date du 27 octobre 2023, la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.
Ils ont nommé comme liquidateur Anthony LIBAULT, demeurant 22 rue de Migennes, Les Baudières – 89550 HERY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'ont autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 38 rue Paul Desjardins 89230 PONTIGNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL23011363

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : PLOMBERIE SONZOGNI JOEL.
Sigle : PSJ.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 13 Chemin des Pervenches, 89510 VERON.
793634197 RCS de SENS.
Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 novembre 2023. Monsieur Joel SONZOGNI, demeurant 13 Chemin des Pervenches 89510 VERON a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.Le liquidateur

AL23011367

FIDUCIAL Sofiral

DISSOLUTION ANTICIPÉE

YVOIS PERE & FILS

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 23 172,25 euros
Siège social
7 rue Haute - COMMISSEY
89430 TANLAY
Siège de liquidation
7 rue Haute - COMMISSEY
89430 TANLAYRCS AUXERRE 389 876 384

Aux termes d'une décision en date du 25 octobre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.Monsieur Michel YVOIS, demeurant 7 Rue Haute COMMISSEY 89430 TANLAY, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.Le siège de la liquidation est fixé 7 rue Haute – COMMISSEY 89430 TANLAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL23011382

S.J.B. Société d'Avocats

DISSOLUTION

AGENCE IMMOBILIERE DE COMMERCE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 623 euros
Siège
2 Bis Rue de la Poire
89290 CHAMPS SUR YONNE
480 305 655 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15 décembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Michel MERAT, demeurant 2 Bis Rue de la Poire – 89290 CHAMPS SUR YONNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé 2 Bis Rue de la Poire – 89290 CHAMPS SUR YONNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL23011388

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GB CONSULTING

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social
11 rue Germain Bénard
89000 AUXERRE
Siège de liquidation
11 rue Germain Bénard
89000 AUXERRE
500 173 760 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 04/12/2023 au siège de liquidation, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Christophe NARCY, demeurant 9 bis rue Germain Bénard 89000 AUXERRE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au RCS d'AUXERRE.
Pour avis, Le Liquidateur

AL23011409

DISSOLUTION PAR TRANSMISSION UNIVERSELLE DU PATRIMOINE

Aux termes d'une AGE du 15/12/2023, les actionnaires ont approuvé le traité de fusion du 06/11/2023 prévoyant l'absorption de la société MP LOGISTIQUE (société absorbée) SAS au capital de 400 000 €, ZI 1 rue Marcel Brault Aillant sur Tholon à MONTHOLON (89110), RCS de SENS 480 092 436, par la société TRANSPORTS PARET (société absorbante), SAS au capital de 500 000 €, 7B rue de la Couturière à SAINT MAURICE THIZOUAILLE (89110) RCS SENS 326 750 718. En conséquence, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société MP LOGISTIQUE, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les actions émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux actionnaires de la société absorbée. L'associé unique de TRANSPORTS PARET, Société absorbante, réunie le 15/12/2023 ayant approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de MP LOGISTIQUE sont devenues définitives à cette date. Mention sera faite au RCS de SENS.

AL23011426

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : SCI DE SAINT LAURENT.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 3048 euros.
Siège social : 70 Avenue du Général de Gaulle, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE.
352801666 RCS de SENS.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 novembre 2023.
Monsieur Jean-Pôl COURTOIS, demeurant 19 Rue de Bleigny, Soleine le Bas 89290 VENOY a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.
Le liquidateur

AL23011442

Terres de Bourgogne
03 80 78 90 40
agribourgogne.fr

ANNONCES LÉGALES

// CONSTITUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

VCB-HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social
Cabinet Vétérinaire
Chemin de la Croix Blanche
89420 CUSSY LES FORGES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CUSSY LES FORGES du 23 novembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : VCB-HOLDING
Siège : Cabinet Vétérinaire - Chemin de la Croix Blanche, 89420 CUSSY LES FORGES
Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : La prise de participations dans toutes sociétés et ce, par tout moyen notamment par voie de souscription au capital de sociétés nouvelles ou existantes, d'apports, de fusions, ou tout autre moyen ;
La gestion, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, desdites participations ;
La gestion, dans les limites prescrites par la réglementation en vigueur, de la trésorerie et des moyens matériels et des services de fonctionnement, notamment administratif, informatique, technique des sociétés filiales et/ou des sociétés dans lesquelles la société détient des participations directes ou indirectes ainsi que toutes prestations de services et de conseils dans les domaines dans l'intérêt des sociétés.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Madame Camille BROUARD, demeurant 10 rue de la Gravelle 89200 AVALLON
Directeurs généraux :
Madame Elodie MARCHAND-JENECOURT, demeurant 11 Lot L'Opinpin 21230 CREANCEY
Monsieur Marc ARBONA, demeurant 7 rue des Ecoles 89630 QUARRE-LES-TOMBES
Monsieur Florent AUGUSTE, demeurant 15 rue des Etangs 89200 MAGNY
Monsieur Jean-Christophe MASSAY, demeurant 15 rue Fleurie Bierry 89200 SAUVIGNY-LE-BOIS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
POUR AVIS
Le Président

AL23011293

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans d'une société civile dénommée SCI LAQUEL au capital de 1.000 euros, dont le siège social est à MALIGNY (89800) Avenue de Chablis ayant notamment pour objet, l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ; la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés. Mme Vanessa GICQUEL demeurant à. SAINT-BREVIN-LES-PINS (44250) 3, avenue du Maréchal Foch et. M. Benjamin LAROCHE demeurant à MALIGNY (89800) 7, rue des Maisons Rouges ont été nommés gérants. Les cessions de parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement des associés donné par une décision collective extraordinaire à la majorité des 2/3 des parts. Immatriculation au RCS. d'AUXERRE.

AL23011349

CEC Compétence d'Expertise Comptable

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 27/10/2023, il a été constitué une EURL. ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EMMANUEL AIRES.
Objet social : La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres ;Toutes prestations de services, conseils, études au profit des sociétés, sur les plans administratif, comptable, technique, commercial, financier ou autres.
Siège social : 30 route de Chichery 89380 Appoigny.
Capital : 314000 euros.
Durée : 99 ans.
Gérance : M. AIRES Emmanuel, demeurant 30 route de Chichery. 89380 Appoigny.
Immatriculation au RCS d' Auxerre.

AL23011351

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2023 à BIERRY LES BELLES FONTAINES, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique.
Dénomination sociale : SARL DU CHATELET
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique
Objet : La réalisation de prestations de travaux agricoles et accessoirement la location de matériels agricoles.
Capital social : 10 000 euros
Siège social : 12 rue des Chaudronniers 89420 BIERRY LES BELLES FONTAINES
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Gérant : M. Fabien CADOUX demeurant 12 rue des Chaudronniers 89420 BIERRY LES BELLES FONTAINES
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).
Pour avis et mention, le fondateur.

AL23011362

AVIS DE CONSTITUTION

SC «DE RUBAN»
Par acte sous seing privé en date du 02 octobre 2023, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : SC
Dénomination : «DE RUBAN»
Siège social : 2 route de Verlin - Lieudit RUBAN - 89116 LA-CELLE-SAINT-CYR
Objet social : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole ou viticole, et la gestion de ces participations et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.
Capital social : 10 000 € divisé en 1 000 parts de 10 €.
Cession de parts sociales : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des ¾ des voix exprimées.
Gérance :
Monsieur Corentin DENIS, demeurant 2 route de Verlin - Lieudit RUBAN - 89116 LA-CELLE-SAINT-CYR, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.
Immatriculation : au greffe du Tribunal de Commerce de SENS.
Pour avis,
La Gérance.

AL23011438



Agenda Loisirs

DIJON CÉRÉALES

MEMBRE DE ALLIANCE BFC UNE RÉGION, DES AGRICULTEURS, UN FUTUR

ACTIFS POUR LE TERRITOIRE

Côte-d'Or

• Jusqu'en mai 2024

// Exposition *« Fantaisies pour un palais »* au château de Bussy-Rabutin

Depuis le 25 novembre et jusqu'au 5 mai 2024 se tient, au château de Bussy-Rabutin, l'exposition « Fantaisies pour un palais ». Elle évoque l'imaginaire des contes de fées rococo du XVIII[e] siècle. Cette exposition est une invitation au voyage entre cabinet des fées, décors avec effets de lumière et vidéos, grotte merveilleuse ou salon des miroirs. À partir du 3 décembre, le château proposera aussi ses décors de Noël.

www.chateau-bussy-rabutin.fr

• En décembre

// Dijon fête Noël

De multiples événement sont organisés à Dijon pour les fêtes. Samedi 9 décembre de 9 heures à 19 heures, marché de Noël fermier « Bienvenue à la ferme », place François Rude. Du samedi 16 au samedi 23 décembre à 18 heures, 18 h 30, 19 heures, 19 h 30 : spectacle son et lumière projeté sur les trois façades de l'hôtel de ville. Dimanche 24 décembre à 18 h 15 : descente du Père Noël depuis la tour Philippe Le Bon. Place darcy et rue de la Liberté : march de Noël.

https://www.dijon.fr/Actualites/Dijon-sous-les-lumieres-de-Noel

• Les 23, 26 et 30 décembre

// Mythologies, légendes bourguignonnes et autres légendes extraordinaires au château de Bussy-Rabutin

Laissez vous entraîner par la magie de Noël et venez écouter de fabuleux récits dans le cadre magique du château. Des histoires merveilleuses vont surgir à chaque coin de salle. Les tableaux prendont vie sous vos yeux. Le 23 décembre, à 15 heures, on vous racontera comment chaque grand propriétaire du château fêtait Noël. D'autres spectacles auront lieu le 26 décembre à 10 h 30 et 15 heures, et le 30 décembre à 14 h 15. Munissez-vous de vêtements chauds, plaids bienvenus !

Tarif : 10 euros et gratuit pour les moins de 26 ans. Informations et réservations au 03 80 96 00 03 ou par mail : chateau-de-bussy-rabutin@monuments-nationaux.fr

• Jusqu'au 7 janvier 2024

// Exposition sur les insectes pollinisateurs à Dijon

Le Jardin de l'Arquebuse propose une immersion dans l'univers fascinant des insectes pollinisateurs. Cette exposition invite le visiteur à pénétrer dans le monde méconnu des insectes pollinisateurs, en s'en approchant au plus près. Parfois peu appréciés, ils sont pourtant indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes et à notre alimentation.

Au Jardin de l'Arquebuse, entrée libre.

Nièvre

• jusqu'au 31 décembre

// Boutique éphémère

À l'initiative de l'association L'arc en Ciel sur la ville, la boutique éphémère Le Paradis à Decize ouvrira ses portes du 31 octobre au 31 décembre au 11 rue Louise Blanc à Decize (du lundi au samedi de 10 à 19 h et le dimanche de 14 h à 18 h). Cette boutique associative de créateurs propose des créations 100 % fait main, 100 % françaises et des animations : concerts, défilé de mode et apéro guinguette ! Ainsi, les visiteurs pourrons fêter l'inauguration le 31 octobre 2023 à partir de 18 h 30 avec vin chaud offert et concert d'Hugues Futo. Le 25 novembre sera proposé un apéro guinguette et défilé de mode, à partir de 17 h. Le 9 décembre, à partir de 18 h 30 aura lieu un apéro concert de La Réponse D.

Plus d'infos sur : https://www.facebook.com/people/L-Art-en-ciel-sur-la-ville/61551795999629/

• jusqu'au 31 décembre

// Boutique éphémère à Nevers

Les ILLUS', le collectif de graphistes et illustrateurs neversois, sont ravis de vous présenter la 2[e] édition du marché de Noël d'art graphique. C'est à Nevers et il durera toute la période magique. Au programme : la maintenant fameuse exposition-vente de leurs univers variés et aussi de leurs quelques guests surprise. Encre, Collage, peinture, broderies, dessins, pléthore d'objets et œuvres graphiques, à la fois pièces uniques et tirages numérotés, et le plaisir de proposer des ateliers créatifs pour petits et grands (sur inscription) durant cette période de fête. Venez célébrer le lancement de cet évènement gratuit et ouvert à tous lors du vernissage le vendredi 24 novembre à partir de 19 h, 18 rue des Francs Bourgeois à Nevers.

• Durant décembre

// Marchés de Noël

Comme tous les ans, la fin d'année est synonyme de marchés de Noël pour certaines communes de la Nièvre. Des événements où sont proposés des exposants de produits artisanaux ou locaux souvent accompagnés par des animations divers : spectacles, vin chaud, etc.

Retrouvez les prochains marchés de Noël près de chez vous sur : https://www.koikispass.com/agenda/categorie/marche-de-noel/?period=toutes_les_dates&page=1/

